



Site Natura 2000

FR2100278

N° régional : 33



Direction Régionale de l'Environnement  
CHAMPAGNE-ARDENNE

# TUFIERE DE ROLAMPONT

## Document d'objectifs







# TUFIERE DE ROLAMPONT

## DOCUMENT D'OBJECTIFS

### SOMMAIRE

#### 1- FICHE SIGNALETIQUE DU SITE

#### 2- PRESENTATION GENERALE DU SITE

- 2.1- Localisation du site
- 2.2- Nature de la propriété. Limites et surface

#### 3- ANALYSE DU MILIEU NATUREL

- 3.1- Situation
- 3.2- Topographie et hydrographie
- 3.3- Climat
- 3.4- Géologie
- 3.5- Pédologie
- 3.6- Occupation des sols et paysages
- 3.7- Habitats naturels du site
  - 3.7.1- Liste des habitats naturels
  - 3.7.2- Habitats d'intérêt communautaire
  - 3.7.3- Etat de conservation des habitats d'intérêt communautaire. Facteurs favorables ou défavorables à leur état de conservation
- 3.8- Espèces et habitats d'espèces du site
  - 3.8.1- Liste des espèces et habitats d'espèces identifiés
  - 3.8.2- Autres espèces remarquables présentes sur le site
  - 3.8.3- Etat de conservation. Facteurs favorables ou défavorables à leur état de conservation

#### 4- CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

- 4.1- Modifications historiques du site
- 4.2- Description des activités
  - 4.2.1- Situation administrative et sociale
  - 4.2.2- Régime foncier. Statut vis à vis du P.L.U.
  - 4.2.3- Agriculture
  - 4.2.4- Forêts
  - 4.2.5- Servitudes diverses
  - 4.2.6- Tourisme et loisirs
  - 4.2.7- Chasse et pêche
  - 4.2.8- Le site et la population locale
- 4.3- Identification des enjeux socio-économiques
- 4.4- Identification des programmes collectifs et des interventions publiques

## **5- ENJEUX DE PRESERVATION DES HABITATS SUR LE SITE**

- 5.1- Exigences des habitats d'intérêt communautaire**
- 5.2- Exigence des espèces d'intérêt communautaire**
- 5.3- Hiérarchisation des enjeux**
  - 5.3.1- Hiérarchisation de la valeur patrimoniale**
  - 5.3.2- Hiérarchisation selon l'urgence des mesures à prendre**

## **6- ORIENTATIONS DE GESTION**

- 6.1- Unités de gestion**
- 6.2- Objectifs généraux de gestion**
- 6.3- Compatibilité des programmes et projets publics, des pratiques actuelles sur les objectifs généraux**
  - 6.3.1- Programmes et interventions publiques**
  - 6.3.2- Pratiques actuelles**
- 6.4- Objectifs opérationnels sur le site**
  - 6.4.1- Objectifs à court terme**
  - 6.4.2- Objectifs à moyen terme**
  - 6.4.3- Objectifs à long terme**

## **7- MESURES DE GESTION**

- 7.1- Mesures de gestion ou de conservation des habitats**
  - 7.1.1- Définition des mesures**
  - 7.1.2- Liste des mesures**
- 7.2- Animation du DOCOB**

## **8- PROGRAMME D'ACTIONS**

- 8.1- Définition des actions**
  - 8.1.1- Mesures associées aux contrats NATURA 2000**
  - 8.1.2- Autres mesures**
  - 8.1.3- Tableau récapitulatif des coûts**
- 8.2- Programmation indicative et hiérarchisée**

## **BIBLIOGRAPHIE**

*Les numéros en indice renvoient à la bibliographie*

## **ANNEXES**

### **A- INFORMATIONS GENERALES SUR LE SITE**

- A.1- Localisation du site (Carte au 1/100 000)**
- A.2- Limites du site et types de propriété (Carte au 1/20 000)**
- A.3- Fiche descriptive NATURA 2000**
- A.4- Fiche descriptive ZNIEFF**
- A.5- Fiche descriptive Site inscrit**

### **B- CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL**

- B.1- Localisation des habitats naturels (Carte au 1/12 500)**
- B.2- Fiches habitats de l'Annexe I de la Directive "Habitats"**
- B.3- Fiches espèces de l'Annexe II de la Directive "Habitats"**

### **C- INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

- C.1- Relevé cadastral des propriétés incluses au site**
- C.2- Arrêté préfectoral de désignation des membres du Comité de pilotage**

Natura 2000 site n° 33 Tufière de ROLAMPONT

## 1- FICHE SIGNALÉTIQUE DU SITE

*Renseignements extraits de la fiche descriptive du site Internet de la DIREN Champagne-Ardenne.*

Date de proposition comme Site d'intérêt communautaire : 03/1999

Code : **FR2100278**

Région biogéographique : continentale.

Région : Champagne-Ardenne.

Département : Haute-Marne.

Communes concernées : ROLAMPONT, FAVEROLLES

Nom : **"TUFIERE DE ROLAMPONT"**

Surface : **80 ha**

ZNIEFF concernée : 210008961

Description : Tufière de grande dimension, la plus grande du Nord-Est de la France. Elle présente des groupements du *Cratoneurion* en très bon état. L'ensemble est situé dans un site forestier avec de belles falaises calcaires ombragées. Présence d'un ruisseau avec de nombreux barrages (tufière fossile et active).

Composition du site :

Forêts caducifoliées	87 %	
Prairies semi-naturelles humides. Prairies mésophiles améliorées	7 %	
Marais (végétation de ceinture). Bas-marais. Tourbières		4 %
Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes. Eaux courantes)	1 %	
Rochers inférieurs. Eboulis rocheux	1 %	

Site inscrit depuis 1982 : SI 112





## 2- PRESENTATION GENERALE DU SITE ET DE SON ENVIRONNEMENT

### 2.1- Localisation du site

Voir Annexe A1

Région naturelle IFN : Plateau de Langres (N° 52-6)

Département : Haute-Marne

Arrondissement : Langres

Communes : Rolampont - Faverolles

Accès signalé à partir de la RN 19 de Langres à Chaumont à hauteur de Rolampont.

### 2.2- Nature de la propriété. Limites et surface

Cf. Limites du site et parcellaire cadastral en Annexe A2

Le site concerne à la fois la propriété communale dont la plus grande partie bénéficie du régime forestier et la propriété privée.

Types de propriété sur le site

<b>Commune de Rolampont</b>	<b>65 ha</b>	<b>81 %</b>
Forêt relevant du régime forestier	52 ha	65 %
Forêt hors régime forestier	5 ha	6 %
Propriétés privées boisées	8 ha	10 %
<b>Commune de Faverolles</b>	<b>15 ha</b>	<b>19 %</b>
Forêt relevant du régime forestier (*)	13 ha	16 %
Propriétés privées boisées	2 ha	3 %
<b>Total</b>	<b>80 ha</b>	

(\*) Syndicat Intercommunal de Gestion Forestière de L'Etoile de Langres (SIGFREL)

Les limites du site ne correspondent pas à des limites exactes de propriété.

Compte tenu des études qui suivent il n'a pas été jugé utile de proposer une redéfinition de ces limites.



## 3- ANALYSE DU MILIEU NATUREL

### 3.1- Situation

Le site fait partie de la région naturelle IFN "Plateau de Langres", région boisée à 45 %.

Situé en bordure Est d'un plateau entièrement boisé, le site de la "tufière de Rolampont" s'inscrit dans une combe ouvrant sur la vallée de la Marne.

L'environnement est totalement forestier à l'exception de l'ouverture Nord-Est de la combe en nature de prairie.

### 3.2- Topographie et hydrographie

Le site circonscrit d'une part la combe principale du ruisseau de Vaubrien depuis sa source et d'autre part le versant Sud-Est de la combe du ruisseau de Lonceau, affluent du premier.

Le ruisseau de Vaubrien traverse le site sur 2 km puis se jette dans la Marne 1,7 km plus à l'Est en aval de Rolampont.

Altitudes :

- Maximum (Source du ruisseau de Vaubrien à la pointe Sud) : 390 m
- Minimum (Limite Nord du site) : 330 m

Les rebords de plateau bien marqués par des falaises sont situés à la cote 375 m.

Largeur maximale en ouverture de combe au droit du front de la tufière principale : 400 m

Dénivelée : 45 m.

Ruisseau de Vaubrien :

Il est alimenté par de nombreuses sources latérales. Les eaux très chargées en carbonate de calcium contribuent à la formation de nombreuses concrétions de tuf dès la source et dans le lit mineur (Cf. Formation du tuf).

Dans sa partie amont (Sur 200 m), il disparaît laissant un fond de vallon sec jadis exploité en prairie de fauche.

Quatre tufières actives ont été identifiées :

- La tufière principale correspondant à un front en vasques superposées de 20 m de hauteur apparente. C'est cet ensemble qui est mis en valeur dans le cadre du développement touristique du site. La tufière constitue la façade aval du site, ouverte sur les milieux prairiaux.
- Deux tufières latérales en pied de falaises, se développant dans des milieux forestiers. Elles sont plus discrètes et à l'écart des chemins fréquentés.

Dans le tiers supérieur du vallon de Vaubrien, on retrouve sur environ 300 mètres les traces d'une canalisation du ruisseau en fossé ouvert sur le flanc rive droite. Ce détournement du ruisseau de son cours naturel visant sans doute à protéger les prairies situées en fond de vallon. Aujourd'hui, on constate que le cours du ruisseau n'emprunte que partiellement ce fossé et s'en échappe en de nombreux points, créant ainsi des zones inondées une grande partie de l'année.

Ruisseau de Lonceau :

La source de Lonceau située en pied de falaise est caractérisée par un débit important, une qualité et une régularité qui en ont fait depuis très longtemps un des approvisionnements principaux de la commune de Rolampont. Ce captage a été rénové en 2004 Il a consisté en particulier en un réhaussement de l'ouvrage de protection de captage, un remblai en pied de falaise et un eng grillage de protection immédiate.

Le trop plein du captage alimente un ruisseau qui parcourt le site sur 150 m et traverse une petite zone marécageuse d'une vingtaine d'ares.

Il reste un faible courant d'eau en étiage. Toutefois le trop plein risque éventuellement d'être tari par une situation de niveau bas de la source alliée à un fort débit dans la canalisation de mise en charge vers le château d'eau de ROLAMPONT.

A noter qu'à l'issue du remembrement de 1983, un fossé a été installé dans la partie aval de cette combe, en limite Nord du site, afin de canaliser les eaux de source et isoler un ensemble de parcelles à usage de potagers.

La qualité de l'ensemble des eaux de surface de ces deux ruisseaux est bonne.

Deux points apparaissent toutefois comme sensibles eu égard à une éventuelle pollution accidentelle :

- La RD 155 longeant le site au Sud.
- La RD 254 longeant le site au Nord-Ouest (Protection du captage de la source de Lonceau)

Notons la présence hors du site, à 200 m en aval de la tufière principale d'un étang artificiel captant les eaux de ruissellement et en particulier celles du ruisseau du Lonceau.

### 3.3- Climat

Climat de type continental (amplitude thermique importante) à influences océaniques (pluviosité bien répartie au long de l'année).

*Références Station météorologique de Langres.*

Précipitations : ~ 900 mm / an dont 400 mm d'avril à septembre.  
Mois les moins arrosés : avril - juillet.

Températures moyennes annuelles :	Moyenne :	8,6 °
	Minimale :	2,8 °
	Maximale :	14,4 °

Fréquentes gelées tardives ou précoces.

#### **La tempête du 26/12/1999**

Le 26/12/1999 la tempête "Lothar" a provoqué de très importants dégâts aux forêts de Haute-Marne.

Dégâts recensés sur le site de la "Tufière de Rolampont" :

- Sur les parties en plateaux des forêts de Rolampont et Faverolles, quelques gros arbres.
- Dans le vallon de Vaubrien, les plantations d'épicéas (diamètres 20 à 40 cm ).

Les produits ont été exploités en 2000.

Il n'a pas été effectué de travaux de remise en place des souches.

Les trouées dans les plantations résineuses ont été laissées en l'état. Elles sont colonisées par un ensemencement épars de frêne et aulne (en bas de versant).

### 3.4- Géologie

Le plateau calcaire du *Bajocien inférieur et moyen* est entaillé jusqu'au niveau des marnes du même étage géologique, recouvertes de colluvions d'épaisseur variable.

En rebord de plateau, les falaises calcaires présentent soit un front relativement régulier (Hauteur maximum : 10 m), soit un faciès accidenté de pans de falaises qui se sont détachés sous l'effet de l'érosion sous-jacente et se retrouvent en position avancées dans le vallon (Versant Nord), générant à la fois une complexité des milieux et un paysage interne remarquable.

Les colluvionnements des versants recouvrent les marnes du *Toarcien inférieur*.

Une couche importante de **tuf** recouvre le niveau marneux en partie aval de la combe.

Ce niveau a jadis été exploité.

Restent apparents des fronts de taille de la tufière fossile de 10 à 15 m de haut. Certains compartiments de carrière sont aujourd'hui à nouveau colonisés par une tufière active.

### La formation de tuf

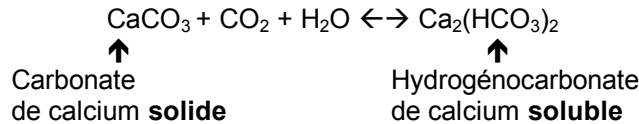
**Tuf** : roche poreuse légère formée de concrétions calcaires déposées dans les rivières.

Etudes de références :

- *Concrétions calcaires en rivière* (INSA Rennes)<sub>1</sub>
- *Tufière de Rolampont. Rapport d'étude préliminaire* (IRTHERME)<sub>2</sub>
- *Formations tufeuses de Haute-Marne* (J.M. ROYER)<sub>3</sub>

Le dépôt de tuf est un phénomène de "carbonatogénèse" naturel dans les ruisseaux et rivières des bassins calcaires. Il résulte des variations de paramètres physico-chimiques et de l'action incrustante de végétaux et bactéries.

Le "tuf" est donc un concrétionnement carbonaté alimenté par des eaux calcaires. La dissipation du gaz carbonique pour partie absorbé par la flore aquatique par le phénomène photosynthétique rompt l'équilibre calco-carbonique, alimentant un *depôt de carbonate de calcium*



A noter que d'après un rapport de l'IRTHERME<sub>1</sub>, l'importance du volume de tuf accumulé depuis des millénaires et la dynamique du processus trouveraient leur explication dans un apport très conséquent de gaz carbonique en provenance des profondeurs du sol par le jeu de failles.

Voir Schémas IRTHERME page suivante.

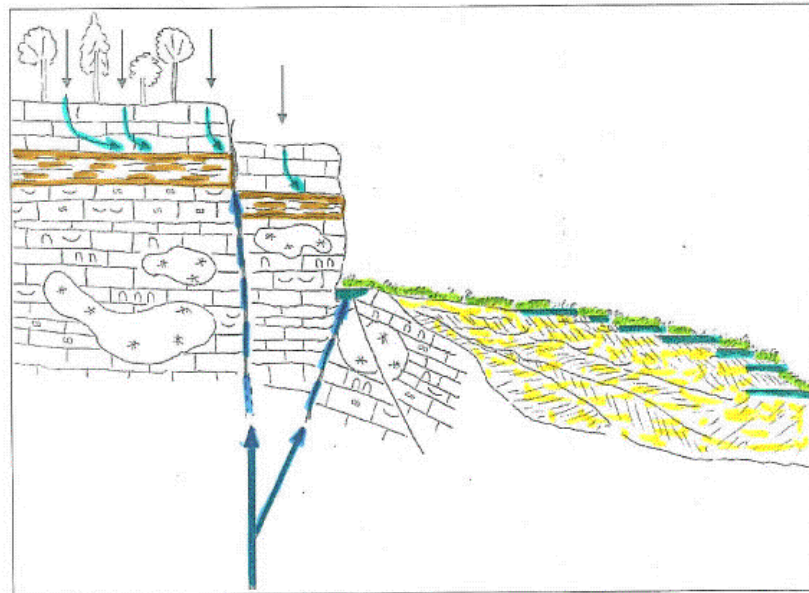


Figure n°3 - Relation entre les eaux superficielles et profondes subordonnée à la dissipation du gaz carbonique à travers un réseau fissural

Extrait Etude IRATHERME 2000

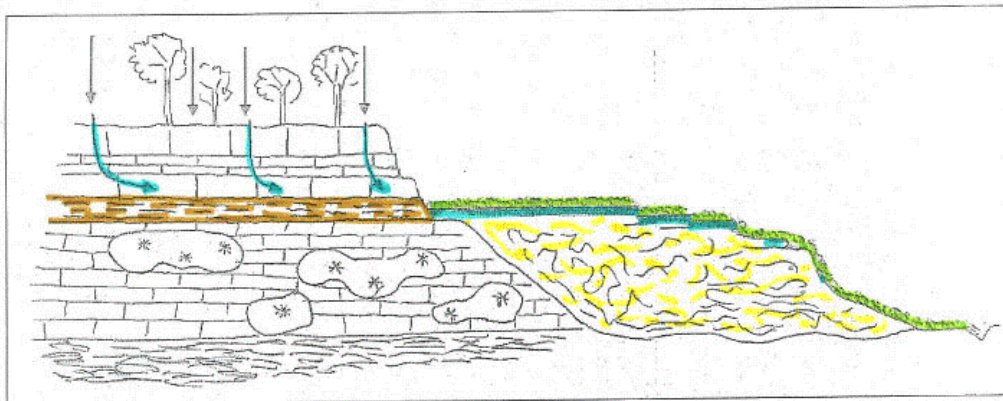









Figure n°2 - Coupe schématique à travers le faciès du Bajocien

Les flèches bleues suggèrent le parcours souterrain des pluvio-infiltrats.

	Mousses, bryophytes		Bajocien supérieur, calcaire oolithique et coquillier
	Tuf		Argiles à <i>Ostrea acuminata</i>
	Pluvio-infiltrats		Bajocien inférieur, calcaire à récif à polypier
			Turcien, « schistes cartons »

Extrait Etude IRATHERME 2000

### Facteurs intervenant dans l'intensité et la dynamique de la carbonatogénèse

- Facteurs physico-chimiques intrinsèques à chaque rivière,
- Conditions stationnelles :
  - . Eclairage des fonds : faible ombrage rivulaire et hydrophytique,
  - . Renouvellement des nutriments en conditions de courant de 20 à 60 cm/s,
  - . Profondeur optimale de 10 à 30 cm en été,
- Facteurs biologiques (nature de la flore incrustante) :
  - . Bactéries (dont cyanobactéries)
  - . Macrophytes (En particulier Mousses : *Cratoneuron commuté* et *Eucladie verticillée* et leurs épiphytes). Participent à la construction des seuils par intégration dans la structure,

### Typologie et évolution des édifices carbonatés

Fonds		Edifice de tuf	Flore dominante	Mode de croissance et structure
<b>Ruisseaux de Vaubrien et de Loncaeu</b>	Fond meuble	Nodules	Cyanobactéries	Croissance verticale remaniée. Edifices meubles
	Fond stable	Planchers	Cyanobactéries, Microalgues	Croissance verticale. Edifices assez friables
		Seuils	Mousses, Microalgues, Epiphytes	Croissance préférentielle imposée par le courant (dominante horizontale). Edifices solides
<b>Tufière active</b>	Fond stable	Vasques	Mousses, Microalgues, Epiphytes	Mouvement tourbillonnaire de l'eau. Concrétionnements de périphérie. Edifices solides

Dans les ruisseaux ou sur le front actif des tufières, les variations des étiages ou crues prolongés engendrent des évolutions morphologiques des édifices :

- Nodules accumulés en bancs stables → amorce de plancher,
- Dépôts (débris végétaux, nodules, sables et graviers) accumulés en périphérie d'un seuil → plancher croissant vers l'amont ou élargissement de seuil,
- Remaniements des planchers peu épais et érosion des seuils par des crues brutales ou prolongées.

### Tufière fossile et exploitation de tuf

Le dépôt de tuf remonterait aux périodes post-glaciaires du Quaternaire.

La hauteur apparente en partie Nord est de 20 m

Il s'étend sur un espace de 250 m de long et 150 m de large et pourrait constituer un volume de 400 000 m<sup>3</sup>

L'épaisseur annuelle de dépôt est estimée aujourd'hui de 1 à 3 cm par an. Les coupes à travers les couches successives apparentes dans la carrière font apparaître des niveaux correspondant à ces valeurs.

Le tuf a été exploité en plusieurs sites d'extraction pour la construction de cloisons, conduits de cheminées jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle.

Toutefois les vestiges archéologiques trouvés sur place témoignent d'une activité à l'âge du bronze. Plusieurs moulins existaient sur le site à la Révolution. On peut penser que le ruisseau qui alimente la tufière principale a été canalisé sur une cinquantaine de mètres à cette époque pour les alimenter.



Depuis 1996 le site de la tufière principale active et de la tufière fossile est aménagé pour être à la fois présenté au public et protégé de la fréquentation dans ses parties les plus sensibles.

Afin de pérenniser la valeur esthétique du site aménagé (vasques couvertes de mousses vivantes – vertes), le chenal est entretenu pour maintenir un écoulement sur le front principal et présenter ainsi une tufière active "avançant vers le Nord".

La formation de tuf conduit à un dépérissement des arbres dont les produits tombés dans les vasques de la tufière sont partiellement extraits dans le même objectif de conserver des écoulements pour une alimentation du front principal tout en laissant la majeure partie du flux se répandre au gré du micro relief.

Notons par conséquent que l'aspect du site touristique actuel de cette tufière principale est "artificialisé" et que son abandon complet à une dynamique naturelle et sans intervention des écoulements et des chablis d'arbres dépérissants conduirait à une modification assez rapide de la localisation des fronts actifs.

L'eau ne parvenant plus aux vasques du front actif actuel, celles-ci feraient apparaître l'aspect minéral du tuf sans végétation.

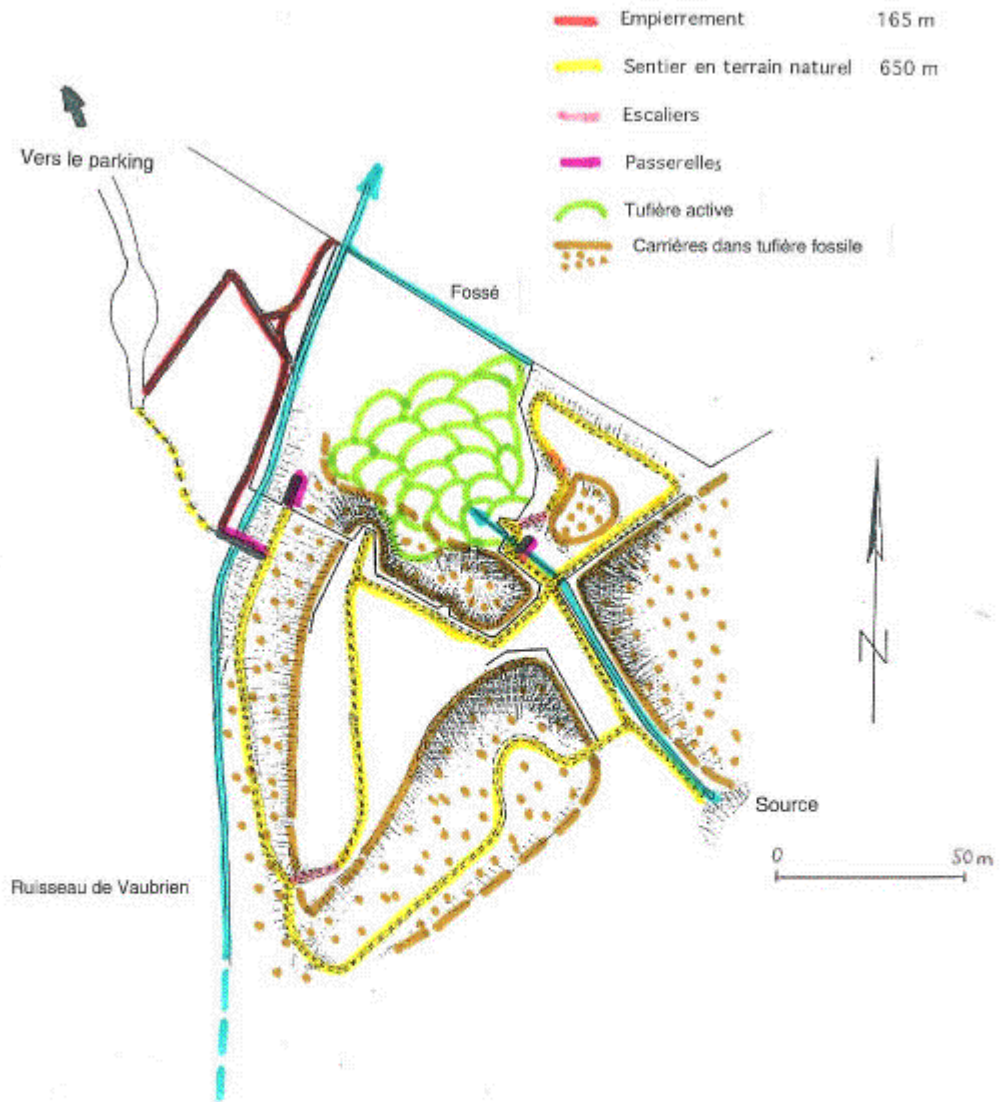
Les écoulements créeraient des dépôts de tufs dans les carrières situées en arrière du front principal et latéralement avec des changements de direction à la faveur d'obstruction ou de régimes occasionnels de fortes eaux.

L'avancement général du front resterait sans doute une tendance générale à l'échelle du siècle voire du millénaire !

Le site perdrait de sa qualité esthétique et il faudrait reconsidérer sa protection vis à vis du public.

*Voir schéma détaillé du site et des itinéraires touristiques page suivante.*

### Circuit de visite de la Tufière



### 3.5- Pédologie

#### Plateaux

Sols développés sur argiles de décarbonatation en plateau à l'Ouest du vallon de Vaubrien..

Sols superficiels (< 20 cm).

Localisé et en rebord de plateau.

Sols bruns calciques (20 à 40 cm).

Dominants sur l'ensemble du plateau.

Sols bruns eutrophes (> 40 cm).

En situations très localisées de petites dépressions du substrat.

Affleurements rocheux (Lapiaz).

Localisé et situé en bordure de plateau.

#### Versants et fonds de vallons

Sols des versants des vallons de Vaubrien et de Lonceau.

Rendzine humifère de haut de versant avec gros blocs d'éboulis (Exposition Est dans vallon de Vaubrien et Nord dans vallon de Lonceau).

Sol développé sur colluvions argilo-caillouteuses de bas de pente (Nord du vallon en partie la plus ouverte).

#### Fonds de vallons

Variabilité des sols en fonction de la largeur des vallons et la nature des écoulements (nombreux seuils de tuf).

Sol brun calcaire colluvial à sol brun eutrophe développé sur colluvions argilo-caillouteuses recouvrant les marnes.

Sol brun calcaire hydromorphe (en lisière de marais).

### 3.6- Occupation des sols et paysages

#### **Voir Annexe A2**

L'occupation des sols a été déterminée par le relief et l'aptitude à une mise en valeur agricole. La forêt est restée cantonnée dans les espaces non propices à la production agricole.

Le plateau et les versants d'exposition Est sont colonisés par la forêt. Celle-ci a couvert les versants exposés à l'Ouest à la suite d'un abandon de ces espaces par l'agriculture.

Le site n'est visible qu'en vue rapprochée à partir de ses deux accès :

- par la RD 254

Depuis la RD 254, l'ouverture du vallon de Vaubrien est marqué par un espace pâturé qui s'inscrit dans les unités paysagères rencontrées en ouverture des combes latérales à la vallée de la Marne.

L'étang créé à l'aval de cette zone pâturée apparaît bien comme une réalisation artificielle contrariant l'unité paysagère.

L'accès est ensuite signalé vers le parking de l'aménagement touristique qui a été créé en 1996 avec une recherche d'intégration paysagère de qualité.

Le visiteur aura ensuite une approche du site principal de la tufière avec des vues internes, sans ouvertures vers l'extérieur.

Le parcours de découverte balisé qui lui est proposé s'appuie sur des points d'observation avec mises en scènes successives des tufière actives et fossile dans le respect des milieux sensibles.

La qualité paysagère sur l'ensemble de l'itinéraire est exceptionnelle et appréciée des visiteurs.

Le vallon de Vaubrien jusqu'à la source offre des vues rapprochées de qualité : variabilité des milieux, ruisseau et seuils de tuf, falaises...

- par la RD 155

La RD 155 passe à proximité immédiate des sources du Vaubrien situées dans une légère dépression boisée s'inscrivant en transition entre les espaces de culture ouverts et le massif forestier de Faverolles.

Aucun aménagement particulier n'existe à ce niveau.

### 3.7- Habitats naturels du site

#### 3.7.1- Liste des habitats naturels

Sous ce vocable il faut comprendre l'ensemble des habitats du site : les habitats naturels et semi-naturels (impact de la gestion agricole ou forestière), les habitats artificiels tels que voies de circulation, dans le site.

La cartographie des habitats est basée sur les descriptions effectuées sur le terrain.

Les types d'occupation au sol et types de peuplements forestiers ont été précisés pour leur développement spatial par la BD.ortho de l'IGN.

Des inventaires phytosociologiques ont été effectués sur le site (Etude botanique et phytosociologique du site NATURA 2000 de la Tufière de Rolampont -GREFFE)<sup>7</sup>.

Les références botaniques et phytosociologiques des § 3.7 et 3.8.1 sont extraites de cette étude.

Les habitats sont identifiés ci-dessous par leur code Corine-Biotopes et pour les habitats d'intérêt communautaire leur code NATURA 2000.

Le tableau ci-dessous dresse la liste de tous les habitats naturels (semi-naturels et voies d'accès), inventoriés sur le site, classés par code Corine-Biotopes (Corine-Biotopes Manuel : Version originale ENGREF)<sup>4</sup>.

Type d'habitat (*)	Code Corine-Biotopes (*)	Code NATURA 2000	Surface	% dans le site
Zone supérieure des cours d'eau collinéens	24.12		-	-
Recrus forestiers caducifoliés	31.8		2,60 ha	3,3 %
Prairies humides. Mégaphorbiaie eutrophe	37.1	6430	1,40 ha	1,8 %
Prairies de fauche de plaine, médio-européennes	38.22		1,50 ha	1,9 %
Hêtraie à Dentaire	41.133	9130	1,00 ha	1,3 %
Chênaie-charmaie sur marnes	41.242	9160	18,60 ha	23,3 %
<i>Colonisation forestière de la tufière fossile</i>	<i>(41.242)</i>	<i>(9160)</i>	<i>1,60 ha</i>	<i>2,0 %</i>
Chênaie-charmaie collinéenne de	41 243	9160	19,10 ha	23,9 %

Bourgogne				
Forêt de ravin à Frênes et Erables sycomores	41.41	9180	9,20 ha	11,5 %
Forêts de Frênes et d'Aulnes à Cirse des maraîchers	44.313	91 E0	4,20 ha	5,3 %
Bois d'Aulnes marécageux méso-eutrophe	44.911		0,20 ha	0,3 %
Saulaie basse à Saule cendré	44.921		2,20 ha	2,8 %
Végétation à grands Carex. Magnocariçaie	53.2122		1,90 ha	2,4 %
Bordure des eaux courantes	53.4		-	-
Cônes de tuf des sources pétrifiantes	54.121	7220	0,30ha	0,4 %
Sources calcaires	54.122	7220	0,10 ha	0,1 %
Falaises calcaires médio-européennes à Fougères	62.152	8210	10,10 ha	12,6 %
Plantations d'Epicéas	83.3111		5,80 ha	7,3 %
Parking et voies d'accès	84.43		0,20 ha	0,3 %
<b>SURFACE TOTALE DU SITE</b>			<b>80,00 ha</b>	

(\*) *Dénomination et codification du document visé ci-dessus* 4

### **Description générale**

#### **Milieux de forêts, fruticées, marais, rochers et éboulis, pâturages**

*Le descriptif est présenté suivant les transects plateau-fond de vallon*

#### ***Chênaie charmaie-collinéenne de Bourgogne***

Peuplement en structure de taillis-sous-futaie situés sur les plateaux de part et d'autre du vallon de Vaubrien.

Il s'agit d'un sylvo-faciès de la Hêtraie neutrophile (Code CB : 41.13), hérité de la sylviculture appliquée au cours des siècles passés à ces peuplements.

Le hêtre est présent en petits bouquets ou isolé sur l'ensemble de la zone représentative de cet habitat.

Présence de gros hêtres de qualité médiocre pouvant être maintenus sur pied.

Les peuplements des parcelles forestières 825 et 828 de la FC de Faverolles sont en état de régénération (plantation de hêtres par bandes).

#### ***Falaises calcaires médio-européennes à Fougères***

Parois rocheuses du Bajocien inférieur, ombragées et fraîches, soulignant de manière discontinue la bordure du plateau. Certains pans de falaises sont détachés (versant Ouest) par glissement sur les marnes. Grande richesse en Mousses et Fougères. (Cf § 3.8.1)

#### ***Forêt de ravin à Frênes et Erables sycomores***

Peuplements situés en pied de falaises ou entre les blocs rocheux, sur éboulis calcaires instables.

Milieux ombragés et humides riches en Fougères (Cf § 3.8.1).

#### ***Hêtraie à Dentaire***

Cet habitat est localisé de manière discontinue en situation topographique identique à l'habitat précédent.

Il correspond à des situations pédo-climatiques de station froide sur sols bruns calcaires colluviaux humifères.

### **Chênaie-charmaie sur marnes**

Ces peuplements situés en haut de versant sous le niveau de falaises sont installés sur les colluvionnements recouvrant le niveau marneux (Chênes rouvre et pédonculé, Charme, Erable champêtre, Alisier torminal).

En versant Est on rencontre de nombreuses terrasses avec murets laissant supposer que le peuplement feuillu a succédé à des pratiques agricoles.

En bas de versant Ouest (tiers Sud du vallon) on retrouve le faciès d'une dynamique de colonisation feuillue sur la prairie.

Localement en fond de vallon et bas de versant des plantations d'épicéas ont été réalisées en substitution du peuplement feuillu.

A noter qu'a été rattachée à cet habitat la zone de "colonisation forestière de la tufière fossile" (cartographiée comme telle) représentant environ 1,60 ha.

### **Plantations d'Epicéas**

Plantations d'une trentaine d'années.

Diamètres actuels de 10 à 40 cm (dégâts de tempête, état sanitaire moyen).

Ce sylvo-faciès de substitution a vocation à revenir à l'état feuillu.

### **Prairies humides. Mégaphorbiaie eutrophe**

Prairie de hautes herbes installée sur les alluvions en colonisation d'une prairie de fauche ou pâturée abandonnée. Bordure de saulaies et cariçaies.

Cet habitat se restreint par la dynamique des saulaies et fruticées de bordure.

### **Saulaie basse à Saule cendré**

Formation de Saules sur zones inondables.

Envahissement progressif des cariçaies.

Rencontrée dans le tiers supérieur du vallon de Vaubrien, entre le fossé parallèle au ruisseau et celui-ci (Cf §3.2).

Formation bordant le ruisseau dans les configurations de fond de versant élargi.

(Saule cendré et Aulne glutineux)

### **Forêts de Frênes et d'Aulnes à Cirse des maraîchers**

Formation de bordure de ruisseau en situation inondable (partie centrale du vallon de Vaubrien).

Les peuplements de Frênes sont dominants et denses (diamètres moyens 20 à 40 cm), mélangés d'Aulne glutineux.

Nombreux sujets élancés à faible houppier. Quelques sujets stabilisateurs à fort développement.

### **Bois d'Aulnes marécageux méso-eutrophe**

Petit peuplement d'Aulne glutineux dominant situé en amont du le vallon de Loncaeu.

Peuplement dense (diamètres moyens 20 à 40 cm).

### **Végétation à grands Carex. Magnocariçaie**

Zones marécageuses localisées à proximité du ruisseau de Vaubrien.

Domination de *Carex acutiformis*.

### **Recrus forestiers caducifoliés**

Peuplements au stade de fourré en phase de colonisation des espaces ouverts (emprise de ligne électrique, combe latérale au vallon de Vaubrien –rive gauche).

### **Prairies de fauche de plaine, médio-européennes**

Cet habitat concerne une prairie en partie aval du site s'étendant en bas de versant rive droite du ruisseau de Vaubrien.

Ce pâturage à moutons ayant contenu la colonisation ligneuse en bordure Est, est actuellement colonisé en partie basse par une magnocariçaie.

La tufière active prend peu à peu la direction de la prairie en étendant une magnocariçaie frontale.

### **Bordure des eaux courantes**

Formations herbacées occupant de manière discontinue les berges du ruisseau de Vaubrien dans son cours amont.

Absence de couverture ligneuse dense. Eclaircissement important.

**Cônes de tuf des sources pétrifiantes**

Dépôts de tuf de sources pétrifiantes avec plantes du Cratoneurion.

*Cratoneuron filicinum*, *Eucladium verticillatum*

**Sources calcaires**

Sources des ruisseaux de Vaubrien, de Lonceau (trop plein du captage), du ruisseau alimentant la tufière principale.

Végétation associée aux sources calcaires. Absence de cônes tufeux fossiles ou en formation.

**Milieux aquatiques**

**Zone supérieure des cours d'eau collinéens.**

Ruisseaux susceptibles de contenir de la Truite.

Espèce non observée dans le périmètre du site mais présente en aval de la tufière dans le ruisseau de Vaubrien (obstacles physiques des seuils de tuf, cours partiellement souterrain dans sa partie amont en période d'étiage).

**Autres milieux**

**Parking et voies d'accès**

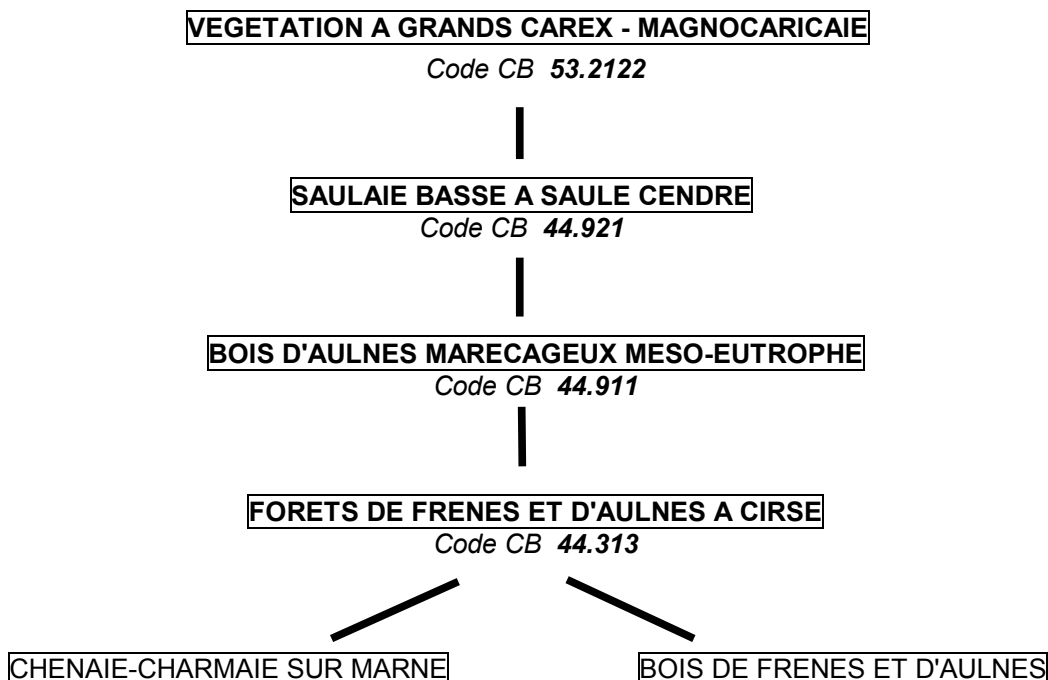
Parking d'accueil des visiteurs et voie goudronnée d'accès.

Chemins empierreés.

**Evolution dynamique des habitats**

Notons que des dynamiques naturelles s'inscrivant dans l'espace et dans le temps font évoluer certains habitats (hors perturbations et dégradations liées analysées au § 3.7.3).

Il apparaît en particulier que les habitats de fond de vallon, directement liés au régime des eaux, à l'importance du phénomène tufeux et aux atterrissements sont susceptibles d'évoluer selon le schéma ci-dessous.



Code CB 44.242  
A proximité des bas de versants

Code CB 44.332  
Sur alluvions

La dynamique des habitats se poursuit activement. C'est un atout majeur du site.

### 3.7.2- Habitats d'intérêt communautaire

Voir carte Annexe B1

Les habitats d'intérêt communautaire figurant dans l'Annexe I de la Directive Habitats occupent une surface de XX ha XX a XX ca, représentant XX % de la surface du site.

En caractères gras : habitats prioritaires

Type d'habitat (**)	Code Corine-Biotopes (**)	Code NATURA 2000 (***)	Surface	% dans le site
Mégaphorbiaies eutrophes	37.1	6430	1,40 ha	1,8 %
Hêtraies à dentaire (incluses dans le type général Hêtraies de l' <i>Aspeluro-Fagetum</i> )	41.13	9130	1,00 ha	1,3 %
Chênaies du <i>Galio-Carpinetum</i>	41.24	9160	37,7	47,2 %
<b>Forêts de ravins du <i>Tilio-Acerion</i></b>	<b>41.4</b>	<b>9180</b>	9,20 ha	11,5 %
<b>Forêts alluviales résiduelles</b>	<b>44.3</b>	<b>91E0</b>	4,20 ha	5,3 %
<b>Sources pétrifiantes avec formation de tuf (<i>Cratoneurion</i>)</b>	<b>54.12</b>	<b>7220</b>	0,30ha	0,4 %
Végétation chasmophytique des pentes rocheuses. Sous-types calcaires	62.1	8210	10,10 ha	12,6 %
<b>SURFACE TOTALE</b>			<b>64,90 ha</b>	<b>80,1 %</b>

(\*\*) Dénomination et codification de l'Annexe I de la Directive Habitats

(\*\*\*) Correspondance des Codes Corine-Biotopes et Codes NATURA 2000 issue du Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne Version EUR 15<sub>5</sub>

L'identification des types se réfère en particulier au guide : *Gestion forestière et diversité biologique. Identification et gestion intégrée des habitats et espèces d'intérêt communautaire. France domaine continental* (ENGREF-ONF-IDF)<sub>6</sub>

Description détaillée : Cf Fiches Annexe B2

#### **Mégaphorbiaies eutrophes**

Ourlets de grandes herbes hygrophiles.

*Cirsium oleraceum, Equisetum temateia, Mentha spicata, Angelica sylvestris, Filipendula ulmaria.*

#### **Sources pétrifiantes avec formation de tuf (*Cratoneurion*)** ← Habitat prioritaire

Dépôts de tuf de sources pétrifiantes avec plantes de l'alliance du *Cratoneurion*.

*Cratoneuron commutatum, Eucladium verticillatum*

#### **Végétation chasmophytique des pentes rocheuses. Sous-types calcaires**



Trois associations différentes ont été notées sur le site :

1- *Cystopterido fragilis-Phyllitidetum scolopendrii*, sur rochers ombragés notamment en exposition Nord, fréquente sur le site.

*Asplenium scolopendrium*, *Cystopteris fragilis*.

2- *Asplenietum hastati*, rare et localisée aux pieds de falaises.

*Asplenium trichomanes sbsp. hastatum*

3- *Asplenietum trichomano-rutae-murariae*, localisée sur falaises ensoleillées, rares dans le vallon de Vaubrien.

*Asplenium trichomanes sbsp. quadrivalens*, *Asplenium ruta-muraria*.

#### **Forêts de ravins du Tilio-Acerion** ← Habitat prioritaire

Association *Phyllitido scolopendrii-Aceretum*.

*Acer pseudoplatanus*, *Fraxinus excelsior*, *Tilia platyphyllos*, *Fagus sylvatica*,

*Asplenium scolopendrium*, *Mercurialis pernnis**Dryopteris filix-mas*,

#### **Hêtraies à dentaire**

Habitat localisé en alternance avec l'habitat précédent, sur sol plus pauvres avec blocs calcaires :

Association *Tilio platyphylli-Fagetum sylvaticae* (Code CB 41.13).

*Fagus sylvatica*, *Tilia platyphyllos*,

*Cardamine heptaphylla*.

#### **Chênaies du Galio-Carpinetum**

Sont regroupés sous ce type général les habitats Chênaie-charmaie collinéenne de Bourgogne (CB 41.243) et Chênaie-charmaie sur marnes (CB 41.242), se rapportant au *Scillo bifoliae-Carpinetum betuli*, sylvofaciès dominés par le charme.

Deux variantes sont à distinguer :

*Scillo bifoliae-Carpinetum betuli typicum* sur plateau

*Scillo bifoliae-Carpinetum betuli primuletosum elatioris* sur pentes marneuses recouvertes de colluvions.

#### **Forêts alluviales résiduelles** ← Habitat prioritaire

Habitat CB 44.313 des "Forêts de Frênes et d'Aulnes à Cirse des maraîchers".

Concerne l'alliance de l'Alno-Padion. Plusieurs associations :

*Fraxino excelsioris-Aceretum pseudoplatani* dans les secteurs les plus sains,

*Equiseto telmaeiae-Fraxinetum excelsioris* le long du ruisseau tufeux.

### **3.7.3- Etat de conservation des habitats d'intérêt communautaire. Facteurs favorables ou défavorables à leur état de conservation**

La Directive Habitat définit un état de conservation "favorable" d'un habitat lorsque :

- "son aire de répartition naturelle ainsi que le superficies qu'il couvre au sein de cette aire sont stables ou en extension,
- la structure et les fonctions spécifiques nécessaires à son maintien à long terme existent et sont susceptibles de perdurer dans un avenir prévisible,
- l'état de conservation des espèces qui lui sont typiques est favorable au sens du point 1".

Nous jugerons donc de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire à travers les éléments suivants adaptés au site de la Tufière de ROLAMPONT :

- situation par rapport à l'aire de répartition naturelle (Ex: plantations d'Epicéas),
- types de structure (en particulier structure verticale pour les peuplements forestiers),
- fonctionnement de l'écosystème (Ex : alimentation en eau des Cônes de tuf),
- incidence des pratiques de gestion sur la fonctionnalité de l'écosystème.

Plusieurs types de détérioration peuvent intervenir :

- sur la composition (substitution d'essences, variations fortes de l'éclaircissement en gestion forestière, prélèvement ou piétinement par la fréquentation touristique),
- sur la structure (directement liée au mode de gestion forestière),

- sur la qualité ou le régime des eaux (grande sensibilité des milieux tufeux et habitats de fond de vallon),
- sur les sols (dépôts de tuf dans les ruisseaux ou en cônes),
- sur la diversité biologique (sensibilité microclimatique des espèces chasmophytiques).

Le tableau ci-dessous indique pour chacun des habitats son **état actuel de conservation** en fonction de différents **facteurs** les plus importants et spécifiques à cet habitat et **susceptibles d'avoir une influence sur sa conservation** (facteurs favorables ou défavorables à l'état optimum de conservation).

Ces facteurs sont cités par ordre d'importance décroissante par rapport à une conservation favorable. Une **appréciation synthétique de conservation** est portée par habitat .

*Niveaux d'appréciation*

↓	↘	→	↗	↑
Très détérioré	Détérioré	Satisfaisant	Bon état	Etat excellent

Type d'habitat	Code NATURA 2000	Facteurs favorables ou défavorables à la conservation des habitats	Etat de conservation	
			Critère	Général
Mégaphorbiaies eutrophes	6430	Variations de régime hydrique	↗	→
		Fermeture latérale par la fruticée-saulaie	↘	
Hêtraies à dentaire (incluses dans le type général Hêtraies de l' <i>Aspéluro-Fagetum</i> )	9130	Maintien d'un couvert structuré verticalement	→	→
		Renouvellement naturel et pied à pied des peuplements	→	
		Prélèvements ponctuels	→	
Chênaies du <i>Galio-Carpinetum</i>	9170	Adaptation des modes de gestion pour un enrichissement en Hêtre (CB 41.243)	→	→
		Maintien d'un couvert structuré verticalement	→	
		Présence d'Epicéas plantés par substitution du peuplement feuillu	↓	
		Extraction des Epicéas	↗	
Forêts de ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	9180	Maintien d'un couvert structuré verticalement	→	→
		Renouvellement naturel des peuplements	→	
		Prélèvements ponctuels	→	
		Pistes et itinéraires de randonnée	→	
Forêts alluviales résiduelles	91E0	Dynamique de renouvellement naturel	↘	↘
		Absence d'éclaircie dans les peuplements de Frênes	↘	

		Risques de dégâts liés à l'exploitation pour les formations tufeuses du ruisseau de Vaubrien	↘	
<b>Sources pétifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)</b>	7220	Bonne qualité de l'eau	↗	→
		Extension de la tufière principale	↑	
		Surveillance de l'alimentation en eau de la tufière principale (*)	→	
		Protection vis à vis du public (pénétration occasionnelle sur la tufière principale)	→	
		Fermeture du couvert au dessus des petites tufières	↘	
Végétation chasmophytique des pentes rocheuses. Sous-types calcaires	8210	Maintien des conditions microclimatiques par le maintien du couvert forestier (à l'exception des falaises sur le captage du Lonceau)	→	→

(\*) Considérations liées au maintien de la valeur esthétique du site, en marge des considérations strictement écologiques.

**Le site est actuellement dans un bon état général de conservation.**

La gestion pratiquée en milieu forestier est de nature à pérenniser cet état.

→ Il conviendra cependant de rechercher les meilleures conditions :

- d'une extraction complète des Epicéas (en dehors de leur aire naturelle et sensibles aux accidents climatiques et aux attaques de Bostryche),
- d'éclaircies progressives dans les peuplements de Frênes et d'Aulnes de fond de vallon.

La fréquentation touristique la plus importante sur le site est actuellement limitée à la tufière principale laquelle dispose d'un aménagement de qualité permettant actuellement sa protection.

→ Il conviendra d'assurer un entretien régulier des équipements de protection et d'anticiper le remplacement des éléments défectueux afin de ne pas courir le risque de détériorations irréversibles de la tufière active.

Le développement de nouveau équipements ou itinéraires de randonnée est à exclure.

Des mesures de gestion et de conservation sont proposées au § 7 .

**3.8- Espèces et habitats d'espèces du site**

**3.8.1- Flore**

Des inventaires botaniques ont été effectués sur le site (Etude botanique et phytosociologique du site NATURA 2000 de la Tufière de Rolampont -GREFFE)<sub>7</sub>.

Les références botaniques du § 3.8.1 sont extraites de cette étude.

Le site dans son ensemble s'avère d'une **richesse exceptionnelle** en particulier en Bryophytes et Ptéridophytes.

Concernant les statuts de protection :

Natura 2000 site n° 33 Tufière de ROLAMPONT

- Aucune espèce inventoriée de la liste des Annexes I (Protection stricte) et IV (Mesures de gestion) de la Directive Habitats,
- Deux espèces de Phanérogames protégées en Champagne-Ardenne (\*),
- Une espèce de Ptéridophyte figurant sur la liste rouge de Champagne-Ardenne (✱).

**Nombre d'espèces inventoriées**

	<b>Nombre d'espèces</b>
<b>Bryophytes</b>	136 dont <u>17 rares</u>
<b>Ptéridophytes</b>	15 dont <u>4 rares</u>
<b>Phanérogames</b>	202 dont <u>13 rares</u>

**Bryophytes**

De nombreuses espèces sont rares en Haute-Marne ou représentées sur le plateau de Langres en divers milieux et rares sur ce site.

- |                                    |   |
|------------------------------------|---|
| - <i>Amblystegium confervoides</i> | - <i>Gymnostomum calcareum</i>                |
| - <i>Amblystegium tenax</i>        | - <i>Herzogiella seligeri</i>                 |
| - <i>Anomodon attenuatus</i>       | - <i>Jungermannia atrovirens</i>              |
| - <i>Anomodon longifolius</i>      | - <b><i>Leptobarbula berica</i> (*)</b>       |
| - <i>Antitrichia curtipendula</i>  | - <i>Mnium stellare</i>                       |
| - <i>Apometzgeria pubescens</i>    | - <i>Neckera pumila</i>                       |
| - <i>Bryum pallens</i>             | - <b><i>Odontoschisma denudatum</i></b>       |
| - <i>Bryum subelegans</i>          | - <i>Orthothecium intricatum</i>              |
| - <i>Dicranella schreberiana</i>   | - <b><i>Plagiothecium curvifolium</i> (*)</b> |
| - <i>Eurhynchium pumilum</i>       | - <i>Taxiphyllum wissgrillii</i>              |

**En caractères gras** : espèces jusqu'alors inconnues en Haute-Marne et a priori en Champagne-Ardenne pour les espèces avec (\*).

Intérêt de la présence de plusieurs Bryophytes acidiphiles.

L'intérêt du site réside dans la **diversité des habitats de ces espèces**.

- Tufières actives,
- Roches et parois humides,
- Roches et parois verticales en milieu frais,
- Roches et parois verticales en milieu sec,
- Lit des ruisseaux,
- Sol du milieu forestier,
- Marécages, phragmitaies, magnocariçaies,
- Milieux herbacés,
- Chemins et bordures des voies d'accès,
- Partie moyenne et supérieure des troncs,
- Partie inférieure des troncs (arbres âgés),
- Arbustes,
- Souches et chablis pourrissants.

**Ptéridophytes**

Parmi les espèces inventoriées, une espèce très rare en Haute-Marne :

- *Polystichum lonchitis* ✱, représentée par un petit nombre d'individus et par conséquent menacée de disparition.

Plusieurs espèces sont rares en Haute-Marne ou représentées sur le plateau de Langres en divers milieux et rares sur ce site.

- *Asplenium trichomanes*
- *Cystopteris fragilis*

- *Gymnocarpium robertianum*

Intérêt de la présence de plusieurs Ptéridophytes acidiphiles.

Présence d'espèces représentées par des populations conséquentes, inféodées au site, parmi lesquelles :

- *Cystopteris fragilis*

### **Phanérogames**

Le site révèle une importante richesse floristique liée à la variabilité des habitats, en particulier habitats humides de fond de vallons, de rochers et tufières.

De nombreuses espèces sont rares en Haute-Marne ou représentées sur le plateau de Langres en divers milieux et rares sur ce site.

- *Actaea spicata*

- *Betula pubescens*

- *Cardamine amara*

- *Cardamine impatiens*

- ***Carex ornithopoda* \***

- ***Chrysosplenium alternifolium***

- *Epipactis leptochila*

- *Epipactis purpurata*

- *Glyceria striata*

- *Lathraea squamaria*

- ***Vicia pisiformis* \***

**En caractères gras** : espèces représentées par un très faible nombre d'individus, rares en Haute-Marne, menacées de disparition.

→ Il conviendra de maintenir dans la gestion des habitats, les conditions favorables à l'expression de cette exceptionnelle diversité de la flore et au maintien voire à l'augmentation des populations d'espèces menacées.

### **3.8.2- Faune**

Nous ne disposons pas actuellement d'inventaires détaillés d'espèces animales.

#### **Mammifères**

Présence dans le massif forestier de cerfs, chevreuils et sangliers.

Ces trois gibiers sont en augmentation depuis quelques années.

Le cerf est présent régulièrement dans le massif. Il ne semble pas fréquenter le site de la Tufière de ROLAMPONT.

Le Chevreuil s'est fortement développé localement dans un biotope favorable.

Le Sanglier est de passage.

On peut observer de nombreux terriers de Blaireaux et Renards en pied de falaises.

Présence du Chat sauvage (*Felis sylvestris*)

↑ Espèce de l'Annexe IV de la Directive Habitats

Compte tenu de la nature des milieux, en particulier milieux de falaises et de carrières de tuf fossiles, il est vraisemblable que le site abrite plusieurs espèces de Chiroptères.

↑ Dont espèces de l'Annexe II de la Directive Habitats

→ Un inventaire approfondi sera nécessaire dans le cadre d'un premier état des lieux.

### Oiseaux

Passages de Pigeons ramiers et de Bécasses.

Présence supposée des espèces suivantes :

- *Alcedo atthis* (*Martin pêcheur*)
- *Picus canis* (*Pic cendré*)
- *Dryocopus martius* (*Pic noir*)



Trois espèces de l'Annexe I de la Directive Oiseaux

→ Un inventaire approfondi sera nécessaire dans le cadre d'un premier état des lieux.

### Reptiles et Amphibiens

Aucune observation.

→ Un inventaire approfondi sera nécessaire dans le cadre d'un premier état des lieux.

### Poissons

Ruisseaux susceptibles de contenir de la Truite.

Espèce non observée dans le périmètre du site (obstacles physiques de seuils de tuf, cours partiellement souterrain dans sa partie amont en période d'étiage), mais présente en aval de la tufière dans le ruisseau de Vaubrien.

### Insectes

Etude en cours par le Muséum d'Histoire Naturelle de Dijon sur les insectes aquatiques du site (étude comparative avec d'autres sites de tufières bourguignons).

La fiche descriptive de la ZNIEFF mentionne les insectes suivants :

*Coenagrion mercuriale* (*Agrion de Mercure*)



Espèce de l'Annexe II de la Directive Habitats

Convention de Berne,

Protection nationale.,

Livre rouge faune menacée en France.

*Cordulegaster bidentatus* (*Cordulégastré bidenté*)

*Cordulegaster boltoni* (*Cordulégastré annelé*)

*Gomphus vulgatissimus* (*Gomphe vulgaire*)

*Orthetrum brunneum* (*Othetrum brun*)

*Somatochlora flavomaculata* (*Cordulie à taches jaunes*)

Liste rouge des insectes en Champagne-Ardenne

### Crustacés

L'Ecrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*) a été observée dans le ruisseau de Vaubrien ← Espèce de l'Annexe II de la Directive Habitats (Protection stricte)

### 3.8.3- Etat de conservation des espèces et habitats d'espèces. Facteurs favorables ou défavorables à leur état de conservation

La Directive Habitat définit un état de conservation "favorable" d'une espèce lorsque :

- "les données relatives à la dynamique de la population de l'espèce en question indiquent que cette espèce continue et est susceptible de continuer à long terme à constituer un élément viable des habitats naturels auxquels elle appartient,
- l'aire de répartition naturelle de l'espèce ne diminue ni ne risque de diminuer dans un avenir prévisible,
- il existe et il continuera probablement d'exister un habitat suffisamment étendu pour que ses populations se maintiennent à long terme".

#### 3.8.3.1- Flore

L'étude botanique et phytosociologique du site de ROLAMPONT (GREFFE)<sub>7</sub> a mis en évidence la situation de certaines populations de faible effectif. Ces espèces sont susceptibles de disparaître par des modifications de leurs habitats ou par les dégradations liées à la fréquentation du public.

Espèces menacées par leur faible effectif.

Bryophytes

- *Herzogiella seligeri*
- *Neckera pumila*
- *Odontoschisma denudatum*
- *Plagiothecium curvifolium*

Sur souches et chablis dépérissants

Ptéridophytes

- *Asplenium trichomanes*
- *Polystichum lonchitis*

En pied de falaises ombragées  
Dans les anciennes carrières de tuf

Phanérogames

- *Actaea spicata*
- *Betula pubescens*
- *Cardamine amara*
- *Epipactis purpurata*
- *Glyceria striata*
- *Lathraea squamaria*

Dans érablières et hêtraies à dentaire  
Affleurements marneux  
Source et ruisseau du Lonceau  
Sur sols argileux de fond de vallon  
Source du Lonceau (\*)  
En fond de vallon

(\*) Espèce nord-américaine récemment naturalisée en Haute-Marne.

→ Surveiller sa dynamique dans le site.

La diversité des habitats d'espèces concourt à la richesse de ce site.

Les enjeux de la gestion future seront de conserver la viabilité de chacun de ces habitats et de ne pas réduire leur étendue.

#### 3.8.3.2- Faune

Pour les espèces suivantes visées à la Directive Habitats, les conditions actuelles de leurs habitats respectifs sont plutôt favorables.

*Chat sauvage*

La diversité des milieux du site et des forêts contiguës contribue à créer un habitat favorable.

*Chiroptères*

Milieux actuellement favorables au développement des Chauves-souris. Le maintien d'arbres sénescents favorisera leur développement.



*Martin pêcheur*

Conditions actuelles favorables à son maintien sur le site. les travaux dans la ripisylve vont dans le sens d'une amélioration de son biotope.

*Pic cendré*

*Pic noir*

Présence d'habitats favorables au développement des espèces. Le maintien d'arbres sénescents améliorera leur biotope.

*Insectes*

Les Odonates signalées à la fiche ZNIEFF inféodés aux milieux aquatiques, disposent d'habitats favorables.

*Ecrevisse à pattes blanches*

Les ruisseaux de Lonceau et Vaubrien sont favorables à l'espèce dans leur état actuel en dans leur cours partie inférieure à travers le site. Les travaux dans la ripisylve et l'enlèvement des embâcles concourent à améliorer le biotope.



## 4- CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

### 4.1- Modifications historiques du site

#### Un site fréquenté de longue date

L'occupation du site remonte à la Préhistoire : Paléolithique à fin de l'âge du bronze (Découverte en 1892 de poteries, bracelets en dépôt au Musée de Langres).

Les romains ont occupé le site (Vestiges de castrum sur l'éperon Nord-Est).

#### Des activités récentes

Depuis le XVII<sup>ème</sup> siècle, plusieurs moulins destinés à divers usages ont été installés sur le site. L'écoulement naturel des eaux a été modifié pour servir à l'énergie des moulins. Du dernier moulin en activité au XIX<sup>ème</sup> siècle restent deux meules prises dans le tuf en pied de la face active.

Les dernières traces d'exploitation du tuf fossile sont les carrières qui étaient en activité encore au début du XX<sup>ème</sup> siècle.

Le matériau tuf a été abondamment utilisé dans la construction (Conduits de cheminées, cloisons).

L'étude des évolutions dans la nature des propriétés de 1956 à aujourd'hui (Source : cadastre), montre sur la totalité des versants du site un découpage de petites parcelles privées épousant les courbes de niveaux en lanières étroites. En 1956 on constate un envahissement par la friche de ces terrasses préalablement en cultures, potagers et chenevières.

Prenant en compte cette dynamique de boisement naturel et pour aider à la protection du site, la commune de ROLAMPONT s'engage dans acquisitions et échanges. Une partie de ces parcelles relève aujourd'hui du régime forestier (1974, 1976, 1983 suite à remembrement).

### 4.2- Description des activités

Aujourd'hui les activités sur le site sont les suivantes :

- Travaux d'exploitation et de renouvellement des peuplements liés à la gestion forestière en forêts communales et en forêts privées,
- Agriculture
- Tourisme et loisirs,
- Chasse,
- Pêche,
- Activités liées à l'entretien des ouvrages de lignes électriques et de captage.

#### 4.2.1- Situation administrative et sociale

Le site de la tufière de ROLAMPONT fait partie de :

- Arrondissement de Langres,
- Cantons de NEUILLY L'EVEQUE et LANGRES,
- Communes de ROLAMPONT (Communes regroupées de CHARMOILLES, LANNES et TRONCHOY) et FAVEROLLES.

Proximité des villes de LANGRES – 8 km ( 9 600 habitants) et CHAUMONT – 20 km ( 26 000 habitants).

Situation de ROLAMPONT sur le nœud autoroutier A31-A5.

A signaler à la sortie de l'autoroute A31 le développement d'un Pôle économique dont les infrastructures sont déjà en place.

Le site de la Tufière de ROLAMPONT fait partie des sites touristiques majeurs du Département de la Haute-Marne.

Population des Communes.

ROLAMPONT	1508 habitants
FAVEROLLES	119 habitants

Superficie des communes.

ROLAMPONT	4 900 ha
FAVEROLLES	1 700 ha

Une industrie métallurgique en activité est située à 200 m en aval du site en bordure du ruisseau de Vaubrien : la Forge des belles ondes (Commune de ROLAMPONT).

#### 4.2.2- Régime foncier. Statut vis à vis du Plan Local d'Urbanisme

*Cf. Plan des limites du site et parcellaire forestier Annexe A2*

*Cf. Relevé cadastral des propriétés incluses au site. Annexe C1*

Le plus récent remembrement est celui de la commune de ROLAMPONT et FAVEROLLES (1983).

Suite au dernier remembrement sur le territoire de ROLAMPONT, la Commune a acheté une partie de forêts privées incluses dans le site. Elles ne relèvent pas du régime forestier.

Types de propriété sur le site :

<b>Commune de Rolampont</b>	<b>65 ha</b>	<b>81 %</b>
Forêt relevant du régime forestier	52 ha	65 %
Forêt hors régime forestier	5 ha	6 %
Propriétés privées boisées	8 ha	10 %
<b>Commune de Faverolles</b>	<b>15 ha</b>	<b>19 %</b>
Forêt relevant du régime forestier (*)	13 ha	16 %
Propriétés privées boisées	2 ha	3 %
<b>Total</b>	<b>80 ha</b>	

(\*) Syndicat Intercommunal de Gestion Forestière de L'Etoile de Langres (SIGFREL)

La commune de ROLAMPONT disposera d'un Plan Local d'Urbanisme (à l'étude en 2006) en remplacement de son Plan d'Occupation des Sols (1984).

La commune de FAVEROLLES ne dispose pas de P.O.S. ou P.L.U.

#### 4.2.3- Agriculture

Compte tenu de l'occupation actuelle des sols figurant aux anciens cadastres de la Commune de ROLAMPONT (1956,1974), et qui mentionnent de très nombreuses parcelles en nature de *friches* (abandon de la culture), on peut estimer que le site était il y a un siècle pour plus de la moitié à vocation agricole (fond de vallon et bas de pentes). Un tiers est signalé en *taillis simple* avec un

parcellaire très découpé provenant sans nul doute de pratiques agricoles (terrasses apparentes dans les pentes à l'Est du vallon). La forêt occupait les plateaux.  
A ce jour l'activité agricole ne s'exerce plus que sur un pâturage à moutons en limite Nord du site.

#### 4.2.4- Forêts

**Les forêts relevant du régime forestier** disposent d'aménagements.

A noter que l'aménagement de la forêt de ROLAMPONT porte sur les massifs de ROLAMPONT, CHARMOILLES, LANNES et TRONCHOY.

Le tableau ci-dessous indique les caractéristiques de ces aménagements en précisant celles qui s'appliquent au site.

Forêt	Date arrêté	Période	Traitement	Type	Essences objectifs	Parcelles incluses au site	
			Série			Classement	N°
ROLAMPONT	21/11/97 (Décision modificative du 17/01/06)	1992-2011 (2004-2011)	1	Conversion et transformation en futaie régulière	Chêne hêtre	Régénération : plantation de hêtre par bandes	45p, 47p
			2 Protection	Futaie irrégulière	Hêtre Erable sycomore	Amélioration et régénération par bouquets	46p,48 p,49,50 ,51p,52 ,54p,55
SIGFREL (FAVEROLLES)	11/02/91	1991-2010	1	Conversion et transformation en futaie régulière	Chêne Hêtre	Préparation : coupes amélioration	820p, 823p, 827p
						Amélioration	819p, 821p, 824p, 826p, 829p
						Régénération : plantation de hêtre par bandes	828p
			2 Protection	Futaie irrégulière	Hêtre Feuillus précieux	Amélioration et régénération par bouquets	825p

Forêt communale de ROLAMPONT : une modification de l'aménagement est intervenue en 2004 suite à la tempête de 1999;

Forêt communale de FAVEROLLES : la révision de l'aménagement des forêts du SIGFREL est engagée en 2006.

Les régénérations par plantation de hêtres en bandes ont été réalisées sur les parcelles 45 et 47 en FC de ROLAMPONT, 828 en FC de FAVEROLLES.

Les parties de ces parcelles situées dans le site ont conservé dans les interbandes de taillis, quelques arbres de futaie.

La gestion en futaie irrégulière prévoit des prélèvements ponctuels visant à pérenniser une structure irrégulière en à renouveler les arbres pied à pied. Les coupes d'amélioration sont pratiquées suivant les états d'assiette respectifs et précédées d'ouvertures de cloisonnements.

Ces dernières dispositions ne sont pas appliquées à l'intérieur du site compte tenu des difficultés topographiques.

Les réseaux de vidange dans le site sont limités aux pistes existantes qui s'avèrent suffisantes.

Le débardage en travers du ruisseau de Vaubrien n'est autorisé qu'en un seul point à l'endroit d'un gué pratiqué depuis longtemps.

La gestion pratiquée dans le site est de type conservatoire. Les dispositions des aménagements forestiers ont intégré la diversité et la fragilité des milieux.

→ La gestion pourra cependant rechercher davantage la prise en compte des éléments de naturalité tels que :

Principales actions intégrables dans la gestion :

- privilégier la régénération naturelle,
- enrichir la composition naturelle des peuplements (respect des essences minoritaires quelle que soit leur qualité),
- favoriser l'hétérogénéité des structures,
- ne pas introduire d'essences allochtones,
- maintenir sur pied des arbres morts ou sénescents, arbres à cavités (\*),
- conserver en l'état des chablis dispersés (\*),
- ne pas utiliser de produits chimiques (phytotoxiques et insecticides),

(\*) A l'exception des abords des chemins balisés pour la promenade et la randonnée.

Une partie des peuplements pourrait être laissée dans une évolution naturelle sans intervention.

**Les parcelles boisées privées** sont de deux types généraux :

- Les fruticées ou peuplements arborés de colonisation naturelle de terres abandonnées par l'agriculture.

Ces boisements naturels n'ont pas bénéficié d'une gestion particulière et sont pour la plupart restés sans prélèvements.

- Les plantations d'Epicéas (une partie d'entre elles ont été achetées par la commune de ROLAMPONT et incluses dans sa forêt.

Peu de prélèvements, quelques dégâts de la tempête de 1999.

→ Ces peuplements pourraient être maintenus dans une évolution naturelle. Les prélèvements devront être réalisés ponctuellement en évitant de constituer des trouées importantes.

#### **4.2.5- Servitudes diverses**

Les concessions de captage et de ligne électrique conduisent à la réalisation de travaux d'entretien des ouvrages.

Captage du Lonceau. Entretien de la clôture du périmètre immédiat : pas d'incidence sur les milieux (proscrire l'usage de traitements chimiques).

Emprise de ligne électrique. Entretien par coupe des recrus : interventions mécanisées à proscrire dans le vallon de Vaubrien.

#### **4.2.6- Tourisme et loisirs**

Auparavant peu connu et visité par les naturalistes et les populations locales, le site de la "Tufière de ROLAMPONT" est présenté dans le cadre du développement touristique de la Haute-Marne comme un site exceptionnel par la particularité de ses milieux naturels (la tufière principale) et la beauté du cadre.

Il rejoint dans les publications touristiques une autre tufière visitée depuis très longtemps : la cascade d'Etuf (Tufière active répertoriée dans le site NATURA 2000 "Vallée de l'Aube" n° FR2100292, située en propriété privée) et accueille aujourd'hui un nombre croissant de visiteurs.

Une tradition locale persistante a été de soumettre divers objets à l'action du tuf dans le ruisseau et dans les vasques de la tufière principale. Cette pratique a provoqué des dégradations par le piétinement de la tufière et la perturbation volontaire des écoulements naturels.

Pour empêcher ces dégradations, un grillage avait été installé autour de la tufière principale jusqu'en 1996.

Par convention en date du 18/12/1995 entre la commune de ROLAMPONT, et le Syndicat Mixte d'Aménagement des Lacs de la Région Langroise il est décidé de la création d'un aménagement adapté à une relativement forte fréquentation et respectueux du cadre naturel. Sa conception et sa réalisation sont confiées à l'Office National des Forêt.

Objectifs visés :

- Concentrer la fréquentation au niveau de la tufière principale, tufières fossile et active, en protégeant celle-ci par une barrière efficace et discrète,
- Aménager une zone de stationnement éloignée de la tufière (300 m),
- Présenter le site, son histoire et le phénomène tufeux par des panneaux explicatifs,
- Limiter la pénétration du public dans le vallon de Vaubrien en canalisant la fréquentation sur des itinéraires de randonnées balisés (Circuit inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée "Circuit de la Tufière de ROLAMPONT" reliant la tufière à la commune de FAVEROLLES -site et musée du mausolée)

Depuis 1998 l'Office National des Forêts propose des visites guidées qui connaissent un succès croissant.

A noter que pour concilier fréquentation touristique et action de chasse, les communes de ROLAMPONT et FAVEROLLES interdisent la circulation des piétons, cavaliers et VTTistes sur les circuits de randonnées traversant les lots de chasse, les samedis dimanches et jours fériés à l'exclusion :

- A ROLAMPONT, de l'accès aux parcelles en exploitation par les affouagistes les samedis,
- De l'accès à la zone touristique aménagée (Parcelle forestière 49), ne faisant pas partie du lot de chasse et des chemins de randonnées inscrits au PDIPR.

Fréquentation

Une étude de fréquentation (comptages de véhicules accédant au parking), a été effectuée du 1 au 15 mai 2001 et du 13 juillet au 7 août 2001 par La Direction des routes départementales au Conseil Général.

- Nombre moyen de véhicules par jour : 40
- Nombre moyen de véhicules dimanches et jours fériés : 75

#### **4.2.7- Chasse**

Gibier : Cf § 3.8.2

La chasse se pratique à tir et en battue.

- forêt communale de ROLAMPONT → Société de chasse de ROLAMPONT  
(La parcelle forestière 49 -Zone aménagée de la tufère- est exclue du lot de chasse).
- forêt communale de FAVEROLLES → Société de chasse de FAVEROLLES
- forêts privées incluses au site : associées aux lots de chasse principaux.

Les visiteurs sont informés de l'activité de chasse dans le massif - hors zone aménagée (Panneau descriptif du site au niveau du parking).

Les adjudicataires des lots de chasse ont obligation de signaler toute action de chasse par des panneaux situés aux entrées des voies de pénétration du lot et des sentiers de randonnée.

#### **Pêche**

Il n'y a aucune activité de pêche sur le cours des ruisseaux de Vaubrien et du Lonceau inclus au site.

A noter la présence d'un étang privé d'environ 0,70 ha, alimenté en dérivation sur le cours du ruisseau de Vaubrien et situé à 200 m en aval de la tufière.

#### 4.2.8- Le site et la population locale

Le site de la Tufière reste un but de visite et de promenade de la population locale, laquelle semble avoir bien admis la nécessité de protéger la tufière active et en interdire l'accès.

Les forêts du site ne recèlent pas plus que celles alentours de produits traditionnels de cueillette (champignons, jonquilles, muguet,...).

Il n'y a pas de manifestations particulières sur le site.

A noter depuis 2001 la fréquentation annuelle d'été de jeunes du Foyer rural de ROLAMPONT, lesquels organisent pendant quinze jours des "chantiers nature". Les travaux ont été définis et suivis par le gestionnaire ONF et rentrent dans le cadre de la mise en valeur écologique du site.

Principaux travaux :

- Enlèvement des embâcles dans le ruisseau de Vaubrien,
- Eclaircies dans la ripisylve,
- Nettoyage du site touristique.

#### 4.3- Identification des enjeux socio-économiques

Le principal enjeu de ce site au plan socio-économique est l'**attractivité touristique** de la Tufière active.

Elle est affichée au niveau local et départemental ,voire régional.

Ce site gardera sa vocation touristique de premier ordre. Il est donc important que les équipements soient maintenus à un haut niveau de qualité.

Il est tout aussi important que l'accueil du public reste concentré sur la tufière principale.

Aucun aménagement de sentier de promenade ou de randonnée autre que ceux existant à ce jour n'est souhaitable.

L'information quant à la **valeur environnementale** de ce site doit être renforcée à la fois pour éviter sa dégradation sous des formes multiples par le public et participer à son enrichissement à travers la gestion des différents milieux.

Dans le cadre de la gestion forestière, l'objectif de production associé à celui de protection des milieux doit nettement lui être subordonné. Pour les zones à la fois les plus sensibles et les plus difficiles d'exploitation (vidange des produits), il paraît envisageable de définir des règles de non intervention.

Pour tous les espaces boisés, les règles sylvicoles prendront en compte la recherche d'un accroissement de la "naturalité" des peuplements.

#### 4.4- Identification des programmes collectifs et des interventions publiques

Signalons l'étude en cours d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) à ROLAMPONT succédant au Plan d'Occupation des Sols (POS).



## 5- ENJEUX DE PRESERVATION DES HABITATS SUR LE SITE

### 5.1- Exigences des habitats d'intérêt communautaire

Rappel des habitats d'intérêt communautaire :

*En caractères gras : habitats prioritaires*

Type d'habitat (**)	Code Corine-Biotopes (**)	Code NATURA 2000 (***)	Surface	% dans le site
Mégaphorbiaies eutrophes	37.1	6430	1,40 ha	1,8 %
Hêtraies à dentaire (incluses dans le type général Hêtraies de l' <i>Aspeluro-Fagetum</i> )	41.13	9130	1,00 ha	1,3 %
Chênaies du <i>Galio-Carpinetum</i>	41.24	9160	37,7	47,2 %
<b>Forêts de ravins du <i>Tilio-Acerion</i></b>	<b>41.4</b>	<b>9180</b>	9,20 ha	11,5 %
<b>Forêts alluviales résiduelles</b>	<b>44.3</b>	<b>91E0</b>	4,20 ha	5,3 %
<b>Sources pétrifiantes avec formation de tuf (<i>Cratoneurion</i>)</b>	<b>54.12</b>	<b>7220</b>	0,30ha	0,4 %
Végétation chasmophytique des pentes rocheuses. Sous-types calcaires	62.1	8210	10,10 ha	12,6 %
<b>SURFACE TOTALE</b>			<b>64,90 ha</b>	<b>80,1 %</b>

#### **Mégaphorbiaies eutrophes**

Complexe riverain des ruisseaux. Ourlets de grandes herbes hygrophiles.

Les variations des conditions favorables d'éclaircissement et d'alimentation en eau conduiront à une localisation fluctuante de cet habitat au cours du temps et dans l'espace (modification du lit du ruisseau, fermeture par fruticée-saulaie).

Il se reconstituera naturellement à la faveur de trouées.

→ Aucune intervention n'est donc à prévoir pour son maintien.

#### **Sources pétrifiantes avec formation de tuf (*Cratoneurion*)** ← Habitat prioritaire

Les exigences strictement écologiques sont de deux ordres :\*

- maintien de la composition chimique et hydrobiologique de l'eau, de sa température,
- maintien de son débit.

→ Dans le périmètre du site, ces conditions de conservation sont requises.

Il ne faut toutefois pas exclure que la qualité de l'eau du site pourrait être altérée par des pratiques culturelles en forêt ou milieu agricole sur le site ou à proximité du site (incidence du relief karstique) qui conduiraient à des infiltrations de produits chimiques ou d'engrais excédentaires.

Rappelons l'incidence de la fréquentation touristique :

- sur l'obligation de maintenir l'approvisionnement directionnel en eau vers la tufière principale,
- sur un risque permanent d'une dégradation par pénétration sur les zones de dépôt.

→ Exigence d'un maintien en l'état des équipements de protection.

Il faut noter que la tufière principale est en extension spatiale en particulier par son front Nord et qu'elle conserverait d'autant mieux cette dynamique que cette zone actuellement en état de pâture serait laissée sans intervention d'aucune sorte.

→ Abandon des pratiques agricoles sur un espace suffisamment important pour permettre l'installation sur des surfaces significatives de formations de Magnocariçaies en bas de pente et formations ligneuses pionnières en versant.

### **Végétation chasmophytique des pentes rocheuses. Sous-types calcaires**

Trois associations différentes sur rochers ombragés en exposition Nord, pieds de falaises et rochers ensoleillés.

→ Pas d'exigences particulières sinon la poursuite d'une gestion forestière de type irrégulier pied à pied qui offre les conditions de couvert optimales pour ces habitats.

### **Forêts de ravins du Tilio-Acerion ← Habitat prioritaire**

Les sols sont sensibles à l'érosion avec risque de minéralisation active sous fort éclaircissement.

→ Eviter toute installation de pistes ou voies de randonnée nouvelles.

Garder le principe d'une structuration verticale des peuplements (gestion en futaie irrégulière). Possibilité d'accroître la naturalité par le maintien sur pied d'arbres sénescents ou creux (Érables sycomores en particulier).

### **Hêtraies à dentaire**

La conservation de cet habitat passe par des conditions de renouvellement naturel préservant un juste niveau d'éclaircissement.

→ Pérenniser une structure irrégulière, en préservant la dynamique de renouvellement naturel et favorisant l'expression d'essences autres que le hêtre dominant.

### **Chênaies du Galio-Carpinetum**

Pas d'exigences particulières dans le cadre d'une gestion pérennisant une structuration verticale sans ouvertures brutales et importantes et prenant en compte les dynamiques de régénération.

→ Poursuite de l'extraction des Epicéas.

### **Forêts alluviales résiduelles ← Habitat prioritaire**

Habitat sensible aux chablis et dépérissements, car mal structuré et dense. Conditions défavorables à un renouvellement naturel en particulier en Aulne glutineux.

→ Recherche d'une meilleure structuration par éclaircie avec précautions quant aux conditions de débardage et à l'encombrement éventuel du ruisseau par les rémanents.

## **5.2- Exigences des espèces d'intérêt communautaire**

### **5.2.1- Flore**

Aucune espèce d'intérêt communautaires.

**Signalons toutefois que les exigences des espèces de Bryophytes, Ptéridophytes, Phanérogames les plus sensibles (faible effectif) sont liées à la spécificité de leurs biotopes.**

**Celles-ci seront satisfaites à travers le maintien de la diversité actuelle des habitats.**

**S'agissant des Bryophytes et Ptéridophytes visées au § 3.8.3.1 un facteur favorable à leur développement est à rechercher vers un gain en naturalité des peuplements (maintien sur pied d'arbres morts et de chablis).**

### **5.2.2- Faune**

Les exigences des espèces visées à la Directive Habitats sont satisfaites par la diversité et la qualité des habitats actuels (Cf § 3.8.3.2)

### 5.3- Hiérarchisation des enjeux

La hiérarchisation des enjeux des habitats naturels et des espèces sera analysée par rapport à leur valeur patrimoniale et le degré d'urgence dans la prise des mesures à mettre en œuvre pour rétablir ou conforter un état de conservation favorable.

#### 5.3.1- Hiérarchisation de la valeur patrimoniale

Sont rappelées ici pour les habitats ou les espèces :

- la hiérarchisation formulée dans la Directive habitats (Caractère prioritaire ou d'intérêt communautaire),
- la hiérarchisation qui découle des statuts de protection régionaux ou nationaux,
- les considérations issues de L'Etude botanique et phytosociologique du GREFFE<sub>7</sub> quant à leur rareté ou leur intérêt particulier.

#### Présentation selon l'ordre de priorité.

Habitats	Code Corine Biotopes	Valeur patrimoniale	Observations
Sources pétrifiantes avec formation de tuf ( <i>Cratoneurion</i> )	54.121	Habitats prioritaires DH	Habitat exceptionnel au plan régional par sa dynamique et son extension sur le site
Forêts alluviales résiduelles	44.313		Habitat rare au plan régional
Forêts de ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	41.41		Habitat de faible développement spatial, peu représenté dans la région naturelle Plateau de Langres
Végétation chasmophytique des pentes rocheuses. Sous-types calcaires	62.152	Habitats d'intérêt communautaire DH	Habitat rare avec ce niveau de diversité (comprend plusieurs associations). Grande richesse en Espèces de Bryophytes et Ptéridophytes.
Mégaphorbiaies eutrophes	6430		Faible répartition spatiale. Inscrit dans une dynamique avec d'autres habitats associés
Hêtraies à dentaire (incluses dans le type général Hêtraies de l' <i>Aspeluro-Fagetum</i> )	9130		Habitat restreint, toutefois représenté localement dans la région naturelle Plateau de Langres. En régression par les pratiques de renouvellement des peuplements
Chênaies du <i>Galio-Carpinetum</i>	9160		Habitat assez bien représenté dans la région naturelle Plateau de Langres.
Bordure des eaux courantes	53.4	Rareté des habitats	Habitats rares en Haute-Marne
Végétation à grands Carex. Magnocariçaie	53.2122		
Forêts de Frênes et d'Aulnes à Cirse des maraichers	44.313	Rareté de l'association de ces habitats	Intérêt dans la dynamique de ces habitats associés

Habitats	Code Corine Biotopes	Valeur patrimoniale	Observations
Bois d'Aulnes marécageux méso-eutrophe	44.911		
Saulaie basse à Saule cendré	44.921		
Prairies humides. Mégaphorbiaie eutrophe	37.1		

### Espèces

#### Flore

		Valeur patrimoniale
Phanérogames	Carex ornithopoda	Protégées en Champagne-Ardenne
	Vicia pisiformis	
Ptéridophyte	Polystichum lonchitis	Liste rouge de Champagne-Ardenne
Bryophytes	Leptobarbula berica	Espèces inconnues en Champagne-Ardenne
	Plagiothecium curvifolium	
	Odontoschisma denudatum	Espèce inconnue en Haute-Marne
	Amblystegium confervoides	Espèces rares en Haute-Marne
	Amblystegium tenax	
	Anomodon attenuatus	
	Anomodon longifolius	
	Antitrichia curtipendula	
	Apometzgeria pubescens	
	Bryum pallens	
	Bryum subelegans	
	Dicranella schreberiana	
	Gymnostomum calcareum	
	Herzogiella seligeri	
	Jungermannia atrovirens	
	Mnium stellare	
Neckera pumila		
Orthothecium intricatum		
Ptéridophytes	Asplenium trichomanes	
	Cystopteris fragilis	
	Gymnocarpium robertianum	
Phanérogame	Chrysosplenium alternifolium	

#### Faune

		Valeur patrimoniale
Insectes	<i>Insectes aquatiques et xylophages</i>	Toutes espèces protégées. A rechercher.
Crustacés	Austropotamobius pallipes (Ecrevisse à pattes blanches)	Espèce de l'Annexe II DH
Mammifères	Felis sylvestris (Chat sauvage)	Espèce de l'Annexe IV DH
	Chiroptères	Toutes espèces protégées. A rechercher. Présence supposée
Oiseaux	Alcedo atthis (Martin pêcheur)	Espèces protégées A rechercher. Présence supposée
	Picus canis (Pic cendré)	
	Dryocopus martius (Pic noir)	

### 5.3.2- Hiérarchisation selon l'urgence des mesures à prendre

L'urgence des mesures à prendre se rapporte directement à l'état de conservation des habitats et des espèces, à leur vulnérabilité.

La hiérarchisation prend en compte les moyens à mettre en œuvre.

#### Habitats naturels et habitats d'espèces

<b>Enjeux</b>	<b>Mesures</b>	<b>Observation</b>
Préservation de la tufière active principale	Révision des équipements de protection vis à vis du public	
	Suspension de l'activité de pâturage sur une partie de la prairie au Nord de la tufière	Suggestion d'achat de cette zone par la Commune de ROLAMPONT
Amélioration des habitats forestiers suivants :	Précisions apportées aux règles de culture dans le cadre d'un traitement irrégulier pied à pied	
- Forêts de ravins	Maintien d'arbres morts ou sénescents (*)	
- Plantations d'Epicéas	Extraction complète	
- Boisements de Frênes et d'Aulnes de fond de vallon	Eclaircie des peuplements	

(\*) Hors proximité des chemins fréquentés



## 6- ORIENTATIONS DE GESTION

### 6.1- Unités de gestion

Les unités de gestion procèdent du regroupement de milieux dont les problématiques de conservation sont semblables ou interdépendantes.

Intitulé des entités

Entité 1 : la Chênaie charmaie

Entité 2 : la Hêtraie à dentaire et les Forêts de ravin à Frênes et Erables sycomores

Entité 3 : les Forêts de Frênes et d'Aulnes

Entité 4 : les Falaises calcaires

Entité 5 : les Prairies humides

Entité 6 : les Sources calcaires et les Cônes de tuf

Entité 7 : les Ruisseaux

### 6.2- Objectifs généraux de gestion

L'objectif principal est la conservation durable des habitats et populations d'espèces d'intérêt communautaire dans un état favorable.

Les objectifs généraux de gestion pour le site s'inscrivent dans l'objectif général de la Directive Habitats, d'un "développement durable avec le but principal de favoriser le maintien de la biodiversité, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales".

### 6.3- Compatibilité des programmes et interventions publiques, des pratiques actuelles sur les objectifs généraux

#### 6.3.1- Programmes et interventions publiques

Hors application des aménagements forestiers en forêts communales et hors élaboration du P.L.U. de ROLAMPONT (en cours 2006), il n'y a pas à notre connaissance de programmes et interventions publiques ayant une incidence directe sur le site.

Notons cependant que le développement du Pôle d'activités économiques de ROLAMPONT pourrait avoir à court terme une incidence sur la fréquentation locale du site.

#### 6.3.2- Pratiques actuelles

##### *En milieu agricole*

Prairie située au Nord du site.

Les pratiques de pâturage actuelles laissent s'accroître la zone de marais dans sa partie basse. Quelques ligneux s'installent en périphérie de cette zone.

La poursuite du pâturage compromettra la dynamique de cet ensemble, et risque de contrarier le développement de la tufière principale en limite de site.

Une partie de zone pourrait être soustraite complètement au pâturage par installation d'une clôture.

### **En milieu forestier**

65 % des peuplements forestiers sont en forêt publique gérée par l'ONF.

Comme précisé au § 4.2.4, les aménagements forestiers ont pris en compte les particularités du site au niveau des modes de traitements et des règles sylvicoles.

Les coupes et travaux devront cependant intégrer davantage la recherche d'une plus grande naturalité (Cf § 4.3).

Peu d'interventions en forêt privée.

L'exploitation devra être très respectueuse des milieux pour la plupart très fragiles.

Aucune extension du réseau de pistes.

### **Chasse**

La gestion cynégétique et la pratique de la chasse sont indispensables pour maintenir l'équilibre entre la densité du gibier et la régénération ligneuse.

### **Loisirs**

Les deux types de fréquentation touristique du site (visite de la tufière principale et randonnée dans le site) sont appelés à se renforcer.

Il conviendra de ne pas rechercher à orienter le public ailleurs dans le site et au contraire à renforcer les moyens de le cantonner sur les aménagements existants :

- équipements de qualité sur la tufière principale, entretien soigné,
- fléchage complet et entretenu sur les chemins de randonnée,
- information pertinente aux accès au site.

### **Servitudes**

#### Lignes électriques

Les travaux d'entretien consistent en un broyage de végétation dans l'emprise à l'aplomb des lignes. La végétation de fond de vallon est contrôlée manuellement.

Les rémanents sont laissés sur place.

Ces dispositions peuvent être maintenues avec une obligation de ne pas intervenir avec des engins aux abords des falaises et dans la section traversant le vallon.

Les rémanents des coupes manuelles dans le vallon seront rangés en tas de part et d'autre du ruisseau de Vaubrien.

#### Captage de Lonzeau

Suite à la création du périmètre immédiat sous la forme d'une clôture de l'ouvrage en pied de falaise, les interventions, il n'y a pas eu d'interventions nouvelles.

Les entretiens de cette clôture devront exclure tout produit chimique.

## **6.4- Objectifs opérationnels sur le site**

Les objectifs opérationnels seront classés comme suit :

- Objectifs prioritaires,
- Objectifs à atteindre dans les meilleurs délais,
- Objectifs s'inscrivant dans des mesures de gestion sur le long terme.

Le classement tient compte des contraintes écologiques et des pratiques actuelles analysées précédemment.

Toutes les mesures découlant de ces trois types d'objectifs sont susceptibles d'être mises en œuvre pour tout ou partie pendant la durée d'application du DOCOB.



## **6.4.1- Objectifs prioritaires**

### **A1- Identification du site**

La connaissance du site et de ses particularités par les acteurs sur le site et le public en général passe d'abord par une bonne information.

Au delà de l'information générale dans le contexte de l'animation, il est envisageable de préciser deux points pour les gestionnaires et pour le public.

#### A1.1- Matérialisation des limites du site en forêt publique

La gestion forestière en forêts de ROLAMPONT et FAVEROLLES s'appuie sur un découpage parcellaire. Une partie du périmètre du site emprunte des lignes de parcelles pour la plupart en situation de plateau.

Il sera utile de compléter la matérialisation du périmètre par des cloisonnements ouverts dans les peuplements et entretenus. De tels cloisonnements sont d'ores et déjà ouverts dans toutes les parcelles pour faciliter la vidange des produits.

Le principe de cette matérialisation n'est pas de transcrire précisément sur le terrain la limite cartographique exacte, mais d'installer des repères sur le périmètre ou en situation la plus pertinente à proximité immédiate et à l'extérieur du site.

#### A1.2- Information du public

Modification de l'information générale sur le site (au niveau du parking) pour présenter le classement du site NATURA 2000 et ses particularités.

Mettre l'accent sur le devoir de préservation.

### **A2- Préservation du site dans la zone de l'aménagement touristique**

L'aménagement touristique de 1996 doit être révisé avec en particulier le remplacement d'équipements bois détériorés.

Le niveau de fréquentation nécessite une analyse détaillée des améliorations à apporter à ces équipements pour une meilleure durabilité.

### **A3- Surveillance du site dans la zone de l'aménagement touristique**

La surveillance du site se rattache au cadre général de la surveillance en forêt relevant du régime forestier, lequel n'intègre pas la surveillance spécifique de sites touristiques.

Compte tenu du niveau de fréquentation et du fait qu'il est susceptible d'augmenter dans un proche avenir, il est nécessaire d'envisager le principe d'une surveillance spécifique de l'espace aménagé en particulier en période estivale.

### **A4- Extraction des Epicéas**

Devant le constat que les Epicéas plantés sont défavorables à la dynamique des milieux et présentent des dépérissements, il est nécessaire de procéder à leur extraction.

Cette mesure peut être d'application immédiate et générale sur tous les Epicéas du site.

### **A5- Suivi de l'alimentation en eau de la tufière principale**

Ce point particulier plus lié à des considérations touristiques qu'écologiques a été détaillé au § 3.4..

Rappelons qu'il s'agit d'une surveillance régulière de l'orientation des filets d'eau arrivant sur la tufière principale et fréquemment perturbés par la chute de branches, un régime de très fortes eaux ou la fréquentation occasionnelle d'un gibier ou d'un visiteur indélicat.

Ce suivi a jusqu'à présent été effectué par un personnel de l'ONF particulièrement attaché à la qualité du site touristique.

Il ne s'agit pas d'une prestation liée à la gestion forestière.

**Il est nécessaire d'envisager la prise en charge de cette surveillance régulière spécifique, indispensable à la qualité esthétique de l'espace visité.**

### **A6- Augmentation de certains facteurs de naturalité dans les forêts du site**

La gestion actuellement pratiquée en forêt publique prend déjà en compte les principes suivants améliorant la naturalité :

- privilégier la régénération naturelle,

- enrichir la composition naturelle des peuplements (respect des essences minoritaires quelle que soit leur qualité),
- favoriser l'hétérogénéité des structures,
- ne pas introduire d'essences allochtones,
- ne pas utiliser de produits chimiques (phytotoxiques et insecticides),
- maintenir sur pied des arbres morts ou sénescents, arbres à cavités (\*),
- conserver en l'état des chablis dispersés (\*),

L'accent pourra cependant être mis sur ces deux derniers points.

Ces dispositions sont applicables en forêt privée.

**A6.1- Maintien sur pied d'arbres morts ou sénescents, arbres à cavités (\*)**

Objectif d'un accroissement local de la biodiversité et d'amélioration des corridors écologiques pour certaines espèces inféodées à ces habitats.

**A6.2- Conservation en l'état de chablis dispersés pour des produits de faible valeur économique (\*)**

Même objectif qu'en A6.1.

Dans les situations en milieux fragiles de falaises, fond de vallon etc., il sera nécessaire d'évaluer les dégâts que l'exploitation (débardage) pourrait occasionner à ces milieux et juger de l'opportunité de maintenir des chablis en l'état.

(\*) A l'exception des abords des chemins balisés pour la promenade et la randonnée.

**A7- Non extension des réseaux de pistes et chemins de randonnée**

Les réseaux de pistes sont aujourd'hui jugés suffisants par les gestionnaires de la forêt publique. La fréquentation des chemins de randonnée intégrés au PDIPR atteste qu'ils correspondent bien à la demande. Il n'y a pas lieu d'en modifier le tracé. Les étendre à l'intérieur du site pourrait conduire à une sur-fréquentation de milieux jusqu'à présent confinés.

**A8- Préservation des milieux lors du débardage des produits forestiers**

Dans les cas où le débardage avec engins (prise rapprochée ou par câblage) s'avérerait préjudiciable aux milieux, la solution du débardage à cheval pourra être envisagée.

Disposition en particulier applicable aux habitats des falaises et des vallons.

Elle ne dispensera pas de prendre toutes précautions pour la traversée des ruisseaux.

La solution d'un aménagement d'un passage busé pourra être étudiée. Aqueducs de section suffisante pour gérer un débit annuel moyen et autoriser un entretien aisé (embâcles, tuf). Ouvrage admettant la submersion en cas de très fortes eaux.

**A9- Préservation des milieux sur les emprises de lignes électriques et au niveau du captage de Lonceau**

La préservation des milieux de falaises et de fond de vallon aux endroits de ces servitudes foncières passe par un respect de moyens employés pour les entretiens périodiques.

**6.4.2- Objectifs à atteindre dans les meilleurs délais**

Notons que si ces objectifs ne présentent pas de caractère d'urgence, ils pourront toutefois utilement être réalisés à court terme.

Ils se décomposent en :

- travaux,
- études précisant l'état des lieux sur les espèces.

**B1- Dégagement de la mégaphorbiaie**

L'ancienne prairie en fond de vallon est progressivement envahie par les fruticées de bordure. Le maintien de cet habitat d'intérêt communautaire nécessite la coupe des fruticées en lisières.

**B2- Eclaircie dans les frênes de fond de vallon**

L'habitat "Forêt alluviale résiduelle" comprend un peuplement de frênes dans un état défavorable à sa conservation. Des éclaircies sont nécessaires.

**B3- Améliorer les connaissances sur la faune**

Aucune étude n'a été conduite sur le site en ce qui concerne la faune (hors étude entomologique en cours des insectes aquatiques : Muséum d'Histoire Naturelle de DIJON).  
Les priorités sont affichées par intérêt patrimonial (Cf § 5.3.1).

B3.1- Inventaire des Oiseaux

B3.2- Inventaire des Chiroptères

B3.3- Inventaire des Reptiles et Amphibiens

B3.4- Inventaire des Insectes aquatiques (complément) et xylophages

**B4- Evaluation de la mise en œuvre du DOCOB**

Bilan des actions engagées pour chaque objectif opérationnel.

Analyse de l'efficacité des actions relatives aux objectifs prioritaires et à atteindre dans les meilleurs délais.

Analyse des actions engagées pour les objectifs à long terme.

Evaluation de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces.

**B5- Achat d'une parcelle agricole au Nord du site.**

Protection des habitats de tufière et de magnocariçaie en limite Nord du site et en situation de débordement vers la prairie.

**B5 bis- Solution alternative de gestion extensive de cette prairie.**

**6.4.3- Objectifs s'inscrivant dans des mesures de gestion sur le long terme**

Il s'agira principalement des objectifs liés à la gestion forestière.

**C1- Application d'un traitement de type irrégulier pied à pied sur l'ensemble des peuplements forestiers du site**

Les observations liées au maintien ou à la recherche d'un état de conservation favorable des milieux forestiers conduisent à proposer l'application d'un *traitement irrégulier pied à pied* à tous ces milieux.

Les objectifs de pérennité d'une structuration verticale, de mode de régénération diffus ou par bouquets, de prélèvements ponctuels conduisent à privilégier ce traitement.

Il est d'ores et déjà appliqué sur le site en forêts de ROLAMPONT et FAVEROLLES (SIGFREL) dans les parcelles classées en 2ème série.

En forêt de FAVEROLLES, la révision d'aménagement en cours pourra étendre ce traitement aux parties de parcelles de la 1ère série qui n'en bénéficient pas dans l'aménagement actuel.

Ces dispositions sont applicables en forêt privée.

**C2- Non intervention sur certaines zones forestières**

Dans un objectif de gagner en naturalité sur le site (Cf. Objectif A6), il est envisageable d'abandonner tout type de gestion, donc toute intervention dans certaines parties boisées qui sont les plus difficiles d'accès.

Pieds de falaises éloignés des pistes de débardage, zones avec pierriers (anciennes terrasses agricoles) en versant Est du vallon de Vaubrien.



## 7- MESURES DE GESTION OU DE CONSERVATION DES HABITATS

### 7.1- Définition des mesures

Les mesures citées ci-dessous font référence aux documents et dispositions suivants :

- Circulaire du MEDD du 24/12/04 et ses annexes fixant :
  - . les règles de mise en œuvre de la gestion contractuelle des sites NATURA 2000, en particulier des Contrats d'Agriculture Durable (CAD),
  - . les mesures non agricoles et non forestières (Annexe V).
- Arrêté ministériel du 16/11/2001 – Liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages qui peuvent justifier de la désignation de zones spéciales de conservation au titre du réseau écologique européen NATURA 2000.
- Cahier des charges des mesures forestières pour les contrats NATURA 2000 (DIREN Champagne-Ardenne – Version août 2006)

Les mesures prendront la forme d'*engagements contractuels rémunérés* ou de *chartes NATURA 2000* qui sont des engagements non rémunérés de bonne pratique ou de non intervention.

Les deux formes d'engagement ouvrent droit à l'exonération de la taxe sur le foncier non bâti pendant la durée de l'engagement..

#### 7.1.2- Liste des mesures

Pour les mesures ne figurant pas dans les documents précités, la nomenclature retenue est la suivante (d'après les références de Réserves Naturelles de France) :

- GH Gestion des habitats et des espèces,
- FA Fréquentation, accueil et pédagogie,
- SE Suivi écologique,
- PO Police et surveillance,

Le contenu des mesures (mention des conditions se rapportant au site) est rappelé au § 8.2 avec la définition des actions.

Objectifs opérationnels	Entité	Mesures Références
<b>ACTIONS REMUNEREES</b>		
A4- Exploitation des Epicéas	1- Chênaie charmaie	<u>F 27 005 CA10</u>
A2- Préservation du site dans la zone de l'aménagement touristique	6-Sources calcaires et Cônes de tuf	<u>F27010 CA5</u> Peut être rémunérée si couplée avec une mise en défens d'habitats ou espèces sensibles
B1- Dégagement de la mégaphorbiaie	5- Prairies humides	<u>F 27008 CA6</u>
C1- Application d'un traitement de type irrégulier pied à pied sur l'ensemble des peuplements forestiers du site	Ensemble du site	<u>F 27015 CA8</u>

<b>ACTIONS NON REMUNEREES</b>		
A1.2- Information du public	Ensemble du site	Rémunérée uniquement pour des indications spécifiques sur habitats et espèces sensibles
A1.1- Matérialisation des limites du site en forêt publique	Ensemble du site	FA 1
A5- Suivi de l'alimentation en eau de la tufière principale	6-Sources calcaires et Cônes de tuf	FA 2
A3- Surveillance du site dans la zone de l'aménagement touristique	6-Sources calcaires et Cônes de tuf	PO 1
A6.1- Maintien sur pied d'arbres morts ou sénescents, arbres à cavités	Ensemble du site	non retenue dans le catalogue de Champagne-Ardenne
A6.2- Conservation en l'état de chablis dispersés pour des produits de faible valeur économique	Ensemble du site	GH 1
A7- Non extension des réseaux de pistes et chemins de randonnée	Ensemble du site	GH 2
A8- Préservation des milieux lors du débardage des produits forestiers (Construction d'un aqueduc)	Ensemble du site	<u>GH 3</u> non retenue dans le catalogue de Champagne-Ardenne
A9- Préservation des milieux sur les emprises de lignes électriques et au niveau du captage de Lonceau	2- Forêts de ravin à Frênes et Erables sycomores 4- Falaises calcaires 7- Ruisseaux	GH 4
B2- Eclaircie dans les frênes de fond de vallon	3- Forêts de Frênes et d'Aulnes	GH 5
B3.1- Inventaire des Oiseaux	Ensemble du site	SE 1
B3.2- Inventaire des Chiroptères	Ensemble du site	SE 2
B3.3- Inventaire des Reptiles et Amphibiens	Ensemble du site	SE 3
B3.4- Inventaire des Insectes aquatiques (complément)	Ensemble du site	SE 4
B4- Evaluation de la mise en œuvre du DOCOB et de l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire	Ensemble du site	SE 5
B5- Achat d'une partie de la prairie par la commune de ROLAMPONT	Parcelles ZR 24a, ZR 24b parties (~0,70 ha)	GH7
<i>ou B5 bis Gestion extensive de zone humide</i>		<i>CAD 1806 FO1</i>
C2- Non intervention sur certaines zones forestières (zones de terrasses du versant Est du vallon de Vaubrien)	1- Chênaie charmaie	GH 6

## **7.2- Animation du DOCOB**

Le Comité de pilotage du site désignera une structure animatrice pour la mise en œuvre du DOCOB.

Elle aura les missions suivantes :

- recensement des bénéficiaires des contrats,
- assistance technique pour leur élaboration,
- évaluation,
- organisation et animation du comité de suivi,
- information et sensibilisation de la population locale.

*A noter que dans le cadre de la présente étude, une réunion de présentation de NATURA 2000, des principales caractéristiques du site et des principaux enjeux, s'est tenue à ROLAMPONT le 16/11/2000.*





## 8- PROGRAMME D'ACTIONS

### 8.1- Définition des actions

#### 8.1.1- Mesures rémunérées associées aux contrats NATURA 2000 :

##### **A4 : F 27 005 CA10**

##### **Travaux d'abattage sans enjeu de production (Epicéas)**

Objectif : L'extraction des Epicéas issus de plantation sera recherchée par l'exploitation de la totalité des produits.

Travaux :

Coupe et commercialisation des la plupart des produits.

Toutefois plusieurs bouquets sans valeur commerciale devront être traités sous forme de travaux.

- coupe manuelle de tous les produits restant sur pied après exploitation,
- enlèvement du bois d'industrie (si quantités importantes). Débardage à cheval préconisé,
- rangement des rémanents permettant de libérer 10 m de part et d'autre du ruisseau,

Coupe de tous les sujets d'origine naturelle.

Estimation des quantités :

- Volume sur pied à exploiter :
  - . En forêt de ROLAMPONT : 250 m<sup>3</sup>
  - . En forêt privée : 50 m<sup>3</sup>
- Surface à traiter par coupe des produits non commercialisables : 0,50 ha

Engagement rémunéré au plan régional.

→ Contrat NATURA 2000. La valeur des bois marchands devra figurer en tant qu'autofinancement et viendra en déduction du montant total de la réalisation.

Résultats attendus, période d'application : extraction complète de l'espèce. Une attention particulière sera portée à la présence éventuelle de semis.

Visite de contrôle à effectuer 2 ans après l'exploitation vis à vis d'éventuels semis.

Indicateur : quantité estimée d'Epicéas restant sur pied ou sous forme de jeunes sujets à l'issue de la période d'application du DOCOB.

Coût indicatif :

Exploitation : Surcoût du débardage à cheval : le surcoût occasionné par un débardage éventuel à cheval ne peut être rémunéré

300 m<sup>3</sup> (10 €/m<sup>3</sup>), soit 3000 € TTC.

Travaux de coupe de produits non commercialisables : 1000 € TTC

##### **A2 : F27010 CA5**

##### **Mise en défens de l'habitat prioritaire de la tufière principale**

Objectif poursuivi : soustraire l'habitats sensible de la tufière principale au piétinement. L'objectif sera atteint par la réalisation d'équipements le public de pénétrer aux endroits sensibles.

Travaux préconisés :

A minima : Remplacement des infrastructures défectueuses (passerelles, barrières).

Au mieux : Anticipation vis à vis des risques d'altération d'autres éléments dans quelques années et réfection complète.

Engagement : Financements : Etat au titre de la protection de l'habitat prioritaire.

Financements complémentaires à rechercher auprès des Conseil Régional, Conseil général, Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique de la Région de Langres,

Coût indicatif des travaux : Réfection complète 40 000 € TTC  
(Réfection minimale 10 000 € TTC)

Résultats attendus, période d'application : protection efficace et durable des habitats visités par le public.

Période d'application : durée du DOCOB

Indicateur : réalisation des travaux.

### **B1 : F 27008 CA6**

**Réalisation de débroussailllements manuels à la place de dégagements mécaniques**

**Objectifs** : Lutte contre la fermeture de l'habitat mégaphorbiaie par recouvrement d'espèces envahissantes (ligneux), débroussaillage

Travaux préconisés :

Coupe manuelle des ligneux en lisière de la prairie. Surface estimée à 1,00 ha.  
Evacuation des produits de coupe hors des milieux d'intérêt communautaire.

Engagement rémunéré au plan régional.

→ Contrat NATURA 2000

Coût indicatif : 3000 € TTC

Résultats attendus, période d'application : Maintien de la surface de l'habitat

Période d'application : durée du DOCOB

Indicateur : surface de l'habitat à l'issue de la période d'application du DOCOB.

### **B5 bis : CAD 1806 FO1**

Mise en place d'une gestion plus extensive de zones humides

Solution à étudier dans le cadre d'un Contrat d'agriculture durable.(

Objectifs : Développement de la magnocariçaie par un pâturage plus extensif (en attente d'un abandon du pâturage).

Engagements : L'agriculteur s'engagera à :

- Maintenir la parcelle en l'état pendant cinq ans ;
- Ne pas créer ou restaurer les aménagements de drainage ;
- Ne pas pratiquer de retournement, ni labour, ni travaux améliorateurs
- Ne pas pratiquer de travaux améliorant la parcelle tels que le nivellement
- Conserver et entretenir les éléments paysagers et les milieux naturels qui s'y trouvent : haies, bordures boisées, arbres isolés, bosquets, points d'eau, dépressions, cuvettes, mares, fossés, clôtures, points d'abreuvement ; les produits coupés lors des travaux (ligneux morts) seront exportés pour être brûlés hors de la zone.
- Ne pratiquer aucun boisement, la plantation de haies reste soumise à l'agrément du comité technique départemental ;
- Ne pratiquer aucune fertilisation minérale ou organique ;
- Tout désherbage est proscrit, aucune pratique phytosanitaire admise ;
- Le pâturage sera raisonné, le chargement instantané à l'hectare sur les parcelles contractualisées sera inférieur à 1 UGB/ha.

Travaux : Fourniture et pose de poteaux pleins et de grillage ou de clôture sur une longueur approximative de 150 m.

Coût indicatif :

Modification des pratiques agricoles : 200 €/ha/an, soit 140 € TTC/an

Résultats attendus : Développement de la magnocariçaie.

Coût indicatif de la clôture :

750 € TTC

### **C1 : F 27015 CA8**

#### **Travaux d'irrégularisation de peuplements forestiers selon une logique non productive**

Objectif : Recherche d'une structure horizontale et verticale variée des peuplements forestiers.

Pratique sylvicole :

Structuration verticale des peuplements avec éclaircies "par le haut" (maintien du sous-étage), renouvellement diffus par bouquets.

Engagement : rémunéré au plan régional. pour les habitats 91E0 Forêts alluviales et à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*.

Coût indicatif : Néant. pour la forêt publique. Cette mesure est intégrée aux principes de gestion en forêt publique (traitement des séries n°2).

En forêt privée à l'appui d'un engagement de gestion : 750 € TTC/ha, soit pour une surface "productive" estimée à 5 ha : 3750 €TTC

Résultats attendus, période d'application : résultats appréciables après exploitation réalisée suite à deux passages en coupe (rotation : 10 ans) :

Période d'application minimum pour juger de l'application de la mesure : 20 ans

Indicateur : maintien de gros bois, éclaircies dans les petits bois et bois moyens. Absence d'ouverture importante dans le peuplement (surface > 10 a).



## 8.1.2- Mesures non rémunérées :

### Gestion des habitats et des espèces

#### **A6.1 :**

#### **Dispositif favorisant le développement de bois sénescents**

Objectifs : Améliorer le statut de conservation et de naturalité des habitats forestiers

Pratique sylvicole :

Maintenir sur pied les arbres déjà sénescents des essences principales (Chêne, Hêtre, Erable sycomore, Frêne) ou secondaires (Aulne,...) pour un volume à l'hectare d'au moins 5 m<sup>3</sup>.

Arbres disséminés ou en "îlots de sénescence".

Diamètre supérieur à 40 cm.

Houppiers de forte dimension, présence de branches mortes, fissures, cavités.

Engagement : non rémunéré au plan régional.

→ Contrat sous forme de Charte NATURA 2000

Coût : néant

Résultats attendus, période d'application : Repérage des arbres par le propriétaire (ou le gestionnaire) à la peinture ou à la griffe (triangle pointe en bas). Opération à réaliser lors des martelages programmés dans les aménagements forestiers.

Cette mesure est appliquée par l'ONF dans le cadre de la gestion en forêt publique.

Période d'application : durée du DOCOB

Indicateur : relevé des arbres désignés à l'issue de la période d'application du DOCOB en particulier dans les parcelles martelées durant la période.

#### **A6.2 : GH1**

#### **Conservation en l'état de chablis dispersés pour des produits de faible valeur économique**

Objectif : Augmentation de la naturalité et de la biodiversité sur le site. Développement des espèces inféodées aux chablis (en particulier insectes xylophages et flore spécifique).

Pratique sylvicole :

La conservation pourra porter sur les arbres de tous diamètres de faible valeur économique.

Exploitation des chablis des arbres de qualité supérieure ou se situant dans les zones fréquentées par le public selon les pratiques en vigueur, avec une attention particulière aux milieux fragiles.

Engagement : non rémunéré au plan régional.

→ Contrat sous forme de Charte NATURA 2000

Résultats attendus, période d'application : non exploitation de chablis de faible valeur économique

Période d'application minimum pour juger de l'application de la mesure : 20 ans

Coût : néant

Indicateur : observation de chablis non exploités, présence de souches renversées avec exploitation de la grume.

**A7 : GH2**

**Non extension des réseaux de pistes et chemins de randonnée**

Objectif : Protection des habitats sensibles

Engagement : non rémunéré au plan régional.  
→ Contrat sous forme de Charte NATURA 2000

Coût : néant

Résultats attendus, période d'application : maintien des réseaux  
Période d'application : durée du DOCOB

Indicateur : comparaison des réseaux à partir d'un état des lieux à faire figurer au contrat.

**A8 : GH3**

**Préservation des milieux lors du débardage des produits forestiers**

Objectif : Maintien de la qualité des milieux sensibles (marais, lit des ruisseaux, falaises,...)

Recommandations : Eviter l'introduction d'engins de débardage dans ces milieux. Avoir recours au débardage à cheval. En cas de risque majeur, abandonner les produits sur place (hors cas de comblement des ruisseaux).

Engagement : non rémunéré au plan régional. Rattachement à la mesure  
→ Contrat sous forme de Charte NATURA 2000.

La mesure F 27 009 "Prise en charge de certains surcoûts d'investissement visant à réduire l'impact des dessertes en forêt" pourra s'appliquer à la création d'un passage busé pour la traversée du ruisseau de Vaubrien.

Coût :           Débardage à cheval : néant ,  
                  Passage busé :   1 000 € TTC

Résultats attendus, période d'application : absence de dégradation par engins après exploitation.  
Période d'application : en fonction des prévisions de passage en coupe.

Indicateur : présence d'ornières, dégâts occasionnés aux tufières et éléments tufeux des ruisseaux.

**A9 : GH4**

**Préservation des milieux sur les emprises de lignes électriques et au niveau du captage de Loncaeu**

Objectif : Protection des habitats sensibles falaises et fonds de vallons (en particulier pénétration d'engins)

Engagement : non rémunéré au plan régional.  
→ Contrat sous forme de Charte NATURA 2000 pour intervention auprès des prestataires chargés des entretiens.

Coût : néant

Résultats attendus, période d'application : absence de dégradation par engins après entretien des emprises.  
Période d'application : en fonction des prévisions de passage en entretien.

Indicateur : présence d'ornières, dégâts occasionnés aux tufières et éléments tufeux des ruisseaux.

### **B2 : GH5**

#### **Eclaircie des frênes et aulnes de fond de vallon**

Objectif : Pérenniser le boisement en permettant une meilleure structuration du peuplement

Pratique sylvicole : Eclaircie entre arbres de dimension moyenne, dégagement des houppiers des plus gros arbres indépendamment de la qualité du fût, renouvellement naturel dans les trouées d'exploitation.

Engagement : non rémunéré au plan régional.  
→ Contrat sous forme de Charte NATURA 2000

Coût : néant

Résultats attendus, période d'application : structuration verticale du peuplement.  
Période d'application : en fonction des prévisions de passage en coupe.

Indicateur : maintien de gros bois, éclaircies dans les petits bois et bois moyens. Absence d'ouverture importante dans le peuplement (surface > 10 a).

### **C2 : GH6**

#### **Non intervention sur certaines zones forestières**

Objectif : Protection des habitats sensibles de dégâts d'exploitation

Recommandations : Zones à identifier préalablement à toute intervention : pieds de falaises éloignés des pistes de débardage, zones avec pierriers du versant Est.

A noter que la parcelle forestière n° 55 de la FC de ROLAMPONT (réf. cadastrale ZP5 ) est de difficulté d'accès telle qu'un maintien hors exploitation paraît envisageable compte tenu de la qualité moyenne à médiocre des produits.

Engagement : non rémunéré au plan régional.  
→ Contrat sous forme de Charte NATURA 2000

Coût : néant

Résultats attendus, période d'application : absence de dégâts d'exploitation, gain en naturalité (arbres sénescents, arbres morts sur pied, chablis).  
Période d'application : en fonction des prévisions de passage en coupe.

Indicateur : constat de non intervention en exploitation.

### **Fréquentation, accueil et pédagogie**

#### **A1.1 : FA1**

##### **Matérialisation des limites du site en forêt publique**

Objectif : Permettre le signalement du site aux usagers de la forêt

Engagement : non rémunéré au plan régional.  
→ Contrat sous forme de Charte NATURA 2000  
Intégré dans les actions sylvicoles liées à la gestion en forêt publique.

Coût : néant

Résultats attendus, période d'application : visualisation des limites du site sur le terrain.

Période d'application : au fur et à mesure de l'assiette de nouvelles coupes.

Indicateur : réalisation des travaux.

## **A1.2**

### **Information du public**

Objectif : Permettre le signalement du site aux visiteurs de la tufière et aux randonneurs

Travaux préconisés : Confection et pose de trois panneaux sur poteaux descriptifs et explicatifs :

- à l'endroit du parking (information détaillée),
- à l'extrémité Sud du site sur le chemin de randonnée,
- à la limite Ouest du site sur le chemin rural de Matroy (territoire de FAVEROLLES).

Engagement : non rémunéré au plan régional.

→ Contrat sous forme de Charte NATURA 2000

<u>Coût indicatif</u> :	1 Panneau parking :	2000 € TTC
	2 Panneaux sur chemin randonnée	1200 € TTC

Résultats attendus, période d'application : connaissance de la problématique du site par le public.

Période d'application : durée du DOCOB.

Indicateur : réalisation des travaux.

## **A5 : FA2**

### **Suivi de l'alimentation en eau de la tufière principale**

Objectif : Maintenir l'intérêt touristique de la tufière principale

Travaux préconisés : Surveillance régulière de l'alimentation en eau de la tufière. Intervention sur les embâcles.

Engagement : non rémunéré au plan régional.

→ Contrat sous forme de Charte NATURA 2000

Coût indicatif : Comprend le coût de la mesure de surveillance PO1.

Visite du site : moyenne de deux fois par mois.

Temps moyen d'intervention : 2 h soit un coût de 1700 € TTC /an.

Résultats attendus, période d'application : maintien de l'attrait touristique de la tufière principale.

Période d'application : durée du DOCOB.

Indicateur : réalisation des entretiens.

### **Police et surveillance**



### **A3 : PO1**

#### **Surveillance du site dans la zone de l'aménagement touristique**

Objectif : Surveillance spécifique du site en particulier lors des périodes de forte fréquentation

Engagement : Financements à rechercher auprès des Conseil Régional, Conseil général, Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique de la Région de Langres, Etat au titre de la protection de l'habitat prioritaire.

Coût indicatif :

Inclus dans le coût de la prestation FA2

Résultats attendus, période d'application : protection des habitats sensibles et en particulier la tufière principale.

Période d'application : durée du DOCOB.

Indicateur : réalisation des tournées de surveillance.

### **Suivi écologique**

#### **B3 : SE1 à 4**

##### **Inventaires de la faune**

Objectif : Acquérir les connaissances permettant un diagnostic de base et le suivi de l'évolution des populations

Coût indicatif :

Inventaire des Chiroptères :	5 000 € TTC
Inventaire des Oiseaux :	5 000 € TTC
Inventaire des Reptiles et Amphibiens :	4 000 € TTC
Inventaire des Insectes aquatiques et xylophages :	4 000 € TTC

Résultats attendus, période d'application : connaissance des espèces.

Période d'application : durée du DOCOB.

Indicateur : réalisation des inventaires.

#### **B4 : SE5**

##### **Evaluation de la mise en œuvre du DOCOB**

Objectif : Evaluation à l'issue de la durée d'application du DOCOB, des mesures proposées et de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces

#### **B4 : SE5a**

##### **Suivi de l'application et de l'efficacité des mesures faisant l'objet de contrats**

Il s'agira de déterminer le niveau d'application de la mesure à l'issue de la période fixée aux contrats au regard des indicateurs mentionnés pour chacune des mesures ci-dessus susceptibles de contractualisation.

Une comparaison sera établie entre le diagnostic initial figurant au présent DOCOB et les résultats observés en fin de période.

Coût indicatif de l'analyse (hors moyens nécessaires au recueil des données pour chacune des mesures) : 250 € par contrat.

**B4 : SE5b**

**Analyse de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire**

Chacune des mesures mentionnée ci-dessus fait état des indicateurs et de la période au delà de laquelle il conviendra de procéder à une analyse de l'état de conservation **des habitats et des espèces d'intérêt communautaire**.

Une comparaison sera établie entre le diagnostic initial figurant au présent DOCOB et un nouveau diagnostic.

Coût indicatif de l'analyse de l'état de conservation : non déterminé, la périodicité préconisée étant supérieure à la durée d'application du DOCOB.

**Cas particulier de la prairie située au Nord du site**

Parcelles ZR 24 a et ZR 24b en partie ~0,70 ha.

Le diagnostic a mis en évidence l'intérêt d'anticiper l'évolution du front de la tufière principale et la magnocariçaie associée afin de prendre en compte la dynamique d'extension de ces habitats sur la prairie située au Nord du site.

Les dispositions préconisées sont de deux types par ordre d'intérêt pour la protection des milieux :

- Achat d'une partie de la prairie par la commune de ROLAMPONT avec abandon du pâturage,
- **Modification des pratiques agricoles (à terme, abandon du pâturage) dans le cadre d'une contractualisation avec le propriétaire actuel.**

**B5 : GH7**

**Achat par la commune de ROLAMPONT** d'une partie de la prairie

Objectif : Protection des habitats par un abandon des pratiques agricoles  
Achat de 0,70 ha à délimiter et protéger par une clôture (Cf. dispositions suivantes).

Engagement : Acquisition : Financements à rechercher auprès de l'Etat, les Conseil Régional, Conseil général.

Coût indicatif :

Achat (prix à négocier entre les parties) :	1000 € TTC
Installation d'une clôture sur 150 m	750 €TTC

Résultats attendus, période d'application : protection des habitats sensibles et en particulier la tufière principale.

Période d'application : durée du DOCOB.

Indicateur : achat par la commune de ROLAMPONT

**8.1.3- Tableau récapitulatif des coûts**

Coûts totaux par action pendant la durée du DOCOB

Mesure	Quantité	Unité	PU TTC	Total TTC
<b>Mesures contractuelles</b>				
F27005 CA10 : Exploitation des Epicéas	300	m3	10 €	3 000 €
F27005 CA10 : Exploitation des Epicéas	0,50	ha	2000 €	1 000 €
F27008 CA6 : Débroussailllements manuels	1,00	ha	3000 €	3 000 €
F27015 CA8 : Irrégularisation de peuplements	5,00	ha	750 €	3 750 €
F27 005 CA5 : Mise en défens de la tufière	Forfait			40 000 €
GH7 ou CAD 1806 FO1 Gestion extensive Pose de clôture	0,70	ha/an	200 €	900 €
	150	m	5 €	750 €
			<b>Sous-total 1</b>	<b>52 400 €</b>
<b>Mesures non contractuelles</b>				
GH3 : Préservation lors du débardage	Forfait			1 000 €
F 27014 : Information du public	1+(2)	U	2000 € (600 €)	3 200 €
FA2 PO1 : Suivis et surveillance		/an	1700 €	10 200 €
SE1 : Inventaires Oiseaux	Forfait			5 000 €
SE2 : Inventaires Chiroptères	Forfait			5 000 €
SE3 : Inventaires Reptiles et amphibiens	Forfait			4 000 €
SE4 : Inventaires Insectes aquatiques	Forfait			4 000 €
SE5 : Evaluation de la mise en oeuvre	5	Contrat	250 €	1 250 €
GH7 Achat de terre agricole + clôture	Forfait			1 750 €
			<b>Sous-total 2</b>	<b>35 400 €</b>
			<b>Total général</b>	<b>87 800 €</b>



## 8.2- Programmation indicative et hiérarchisée

Echéancier des actions pendant la durée du DOCOB

Mesure		N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	Total TTC
<b>F 27005 CA10</b>	Exploitation des Epicéas	3 000 €						3 000 €
<b>F 27005 CA10</b>	Exploitation des Epicéas		1 000 €					1 000 €
<b>F 27008 CA6</b>	<b>Débroussailllements manuels</b>	3 000 €						3 000 €
<b>F 27015 CA8</b>	<b>Irrégularisation de peuplements</b>		3 750 €					3 750 €
<b>F27 005 CA5</b>	<b>Mise en défens de la tufière</b>	40 000 €						40 000 €
<b>GH3</b>	<b>Préservation lors du débardage</b>			1 000 €				1 000 €
<b>F 27014</b>	<b>Information du public</b>	3 200 €						3 200 €
<b>FA2 PO1</b>	<b>Suivis et surveillance</b>	1 700 €	1 700 €	1 700 €	1 700 €	1 700 €	1 700 €	10 200 €
<b>SE1</b>	<b>Inventaires Oiseaux</b>		5 000 €					5 000 €
<b>SE2</b>	<b>Inventaires Chiroptères</b>		5 000 €					5 000 €
<b>SE3</b>	<b>Inventaires Reptiles et amphibiens</b>		4 000 €					4 000 €
<b>SE4</b>	<b>Inventaires Insectes aquatiques</b>		4 000 €					4 000 €
<b>SE5</b>	<b>Evaluation de la mise en oeuvre</b>	750 €	500 €					1 250 €
<b>GH7</b>	<b>GH7 Achat de terre agricole</b>	1 750 €						1 750 €
<b>Total</b>		<b>53 400 €</b>	<b>24 950 €</b>	<b>2 700 €</b>	<b>1 700 €</b>	<b>1 700 €</b>	<b>1 700 €</b>	<b>86 150 €</b>
<i>ou CAD 1806 FO1 (*)</i>	<i>Gestion extensive</i>	<i>900 €</i>	<i>150 €</i>	<i>150 €</i>	<i>150 €</i>	<i>150 €</i>	<i>150 €</i>	<i>1 650 €</i>

(\*) non inclus aux totaux annuels



## BIBLIOGRAPHIE

- 1- F. PITOIS – A. JIGOREL (1999)  
*Concrétions calcaires en rivière. Description et diagnostic.* INSA RENNES
- 2- R. LAUGIER - L. LOUVEAU - E. TISSERAND (2000)  
*Tufière de Rolampont (52). Rapport d'étude préliminaire.* IRTHERME (Institut de Recherches Thermales d'Enghien-les-Bains)
- 3- J.M. ROYER – B. DIDIER (1996)  
*Flore et végétation des marais tufeux du plateau de Langres.* Société de Sciences Naturelles et d'Archéologie de Haute-Marne
- 4- M. BISSARDON – Lucas GUIBAL sous la direction de J.C. RAMEAU  
*CORINE-biotopes Manuel Version originale Types d'habitats français.* ENGREF
- 5- J.C. RAMEAU – C. GAUBERVILLE – N. DRAPIER (2000)  
*Gestion forestière et diversité biologique. Identification et gestion intégrée des habitats et espèces d'intérêt communautaire. France domaine continental* ENGREF- ONF – IDF
- 6- Commission Européenne (1997)  
*Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne Version EUR 15*
- 7- J. M. ROYER – B. DIDIER – P. LANFANT (2006)  
*Etude botanique et phytosociologique du site NATURA 2000 de la Tufière de Rolampont.* GREFFE (Groupe Régional Etude Faune, Flore, Ecosystèmes)

